



PROGRAMME DES OBSERVATEURS DE PÊCHE INDUSTRIELLE

ETAT DES LIEUX DE LA PÊCHE INDUSTRIELLE THONIÈRE RESUME DE LA SAISON 2018



1



Pour plus d'informations, consulter le rapport « *2018_Observateurs_Etat des lieux de la pêche thonière* »



Programme des Observateurs de pêche industrielle
Saison de pêche thonière 2018

Résumé : Destruction des Stocks par pratiques inadaptées	3
Principes & Extrapolation 2018.....	4
DCP et destruction des stocks par capture de juvéniles	6
Sélectivité de chaque type de calée	8
 Recommandations vers une pêche thonière durable.....	9
Fermer la pêche après Juillet, interdire les calées sur DCP et pêche à la canne locale labellisée	9
La Pêche Responsable, une solution à suivre : exemple de la marque « Phare d'Eckmühl ».....	10
 I. Capture dans la sous-région.....	11
1. Capture : zone géographique, production et rejets	11
2. Zone de capture	13
3. Type de calée et de capture	14
4. Type de capture, espèces et stade de maturité selon les calées	16
 II. Capture au Gabon	17
1. Composition de la Capture de Thons	17
2. Corrélation entre capture des thons ciblés, type de calées et maintien des stocks	18
Trois espèces de thons majoritaires au Gabon	18
Distinction du stade de maturité selon les calées	19
Stade de maturité selon la saison dans la ZEE du Gabon	23
3. Recommandation : n'autoriser que les calées sur banc libre et saison de pêche avant Août	24
 III. Espèces Sensibles	25
Statut des espèces sensibles	26
Gabon 1 ^{ère} zone de capture des espèces sensibles depuis 2016	28
 IV. Conditions de l'Activité	29
1. Dispositifs de Concentration de Poisson, DCP	29
2. Déroulement du débarquement.....	34
3. Non-conformité avec une pêche durable et infractions recensées des Accords avec le Gabon....	36

REMERCIEMENTS

Les données ont été collectées principalement grâce à l'appui du gouvernement américain à travers l'accord coopératif entre US Fish & Wildlife Service et l'Agence Nationale des Parcs Nationaux ainsi qu'à travers le respect des exigences des armateurs en matière d'embarquement des Observateurs à bord.

L'ensemble des données utilisées dans ce rapport ne pourraient être collectées sans le travail quotidien des Observateurs, notamment le sérieux et l'implication dont ils font preuve dans des conditions de travail difficiles. Nous tenons à remercier les différents partenaires du programme des Observateurs de pêche industrielle pour leur appui, à savoir :

- la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture (DGPA), institution de tutelle ;
- l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) à travers son Accord Coopératif avec US Fish & Wildlife Service, pour son appui financier ;
- Aventures Sans Frontières (ASF), pour les aspects administratifs ;
- et Wildlife Conservation Society, programme Gabon (WCS Gabon), pour les aspects organisationnels, techniques et scientifiques.



RESUME : DESTRUCTION DES STOCKS PAR PRATIQUES INADAPTEES

CAPTURE :

- **Surpêche par utilisation des DCP** : destruction des capacités régénératrices des stocks par capture de juvéniles sexuellement immatures ;
- **Gabon 2^{ème} zone de capture** après les Eaux Internationales **et 1^{ère} Zone Economique Exclusive de captures** avec **20,5% de la capture totale.**

ESPECES SENSIBLES :

- **Gabon 1^{ère} zone de capture d'espèces sensibles** avec **38,5% des individus** ;
- **Calées volontaires sur Baleines et Requin-baleines, même au Gabon** malgré l'interdiction dans les Accords depuis 2018 ;
- **Très forte mortalité des espèces sensibles** avec **79% tués, mutilés, comateux ou retenus**, même au Gabon malgré les recommandations présentes dans les Accords depuis 2018.

CONDITIONS DE L'ACTIVITE :

- **Gabon 3^{ème} zone d'activité** après les Eaux Internationales et l'Angola :
 - **13,6% des opérations de pêche** ;
 - **9% des opérations sur Dispositifs de Concentration de Poisson - DCP.**
- **Non-respect du Code des bonnes pratiques** par les équipages, malgré la signature des armateurs depuis Février 2012 ;
- **Pollutions** :
 - **abandon en mer des DCP** en fin de saison ;
 - **fuites chimiques** : 15 recensées dont 10 de gasoil pendant des calées ;
 - **mauvais traitement des déchets** : 4 déversements et 2 brûlis.
- **Problèmes sanitaires : pêche pendant des fuites de gasoil.**

CONSEQUENCES DES PRATIQUES ACTUELLES DE PECHE :

- **Effondrement inévitable des stocks de pêche** par des pratiques non-durables ;
- **0 poisson débarqué au Gabon** :
 - **aucune participation à la sécurité alimentaire de la population** ;
 - **aucune création d'emplois** ;
 - **très faible valorisation économique et faible investissement**.
- **Enormes pertes écologique et économique.**

SITUATION DES OBSERVATEURS :

- **Difficultés** :
 - **Réticence des équipages** à propos des rejets, taille de capture, calées sur Baleine et Requin-baleine, espèces sensibles, opérations sur DCP, pollution.
- **Améliorations** :
 - **Suivi des débarquements** ;
 - **Respect par la plupart des équipages** ;
 - **Augmentation de la présence sur les navires.**



PRINCIPES & EXTRAPOLATION 2018

En 2018, 20 thoniers avaient accès à la ZEE du Gabon : 15 senneurs et 5 navires d'appui (focalisés sur les opérations sur Dispositifs de Concentration de Poissons, DCP) :

<i>Armateur</i>	<i>Effectif</i>	<i>Navire</i>	<i>Navire</i>
ANABAC	1	Senneur	Egalabur
	1	Appui	Arene
OPAGAC	12	Senneur	Albacora Caribe, Cape Coral, Galerna, Guria, Montealegre, Montecelo, Montefrisa nueve, Montelape, Pacific Star, Sant Yago Uno, Sant Yago Tres, Txori Berri
	3	Appui	Irene, Montealba, Patudo
SEABREEZE	1	Senneur	Playa de Azkorri
	1	Appui	Zillarri
SDT	1	Senneur	Pont Saint Louis

Les Observateurs ont réalisé 24 marées à bord, soit 1 050 hommes/jours de présence :

- 20 marées sur les senneurs (13 navires différents), soit 15% de couverture ;
- et 4 marées sur navires d'appui (4 navires différents), soit 10% de couverture.

3 types de données ont ainsi été collectés et permettent une extrapolation globale :

1. la **capture totale** : capture retenue (=production) + capture rejetée (=rejet) ;
2. les **prises dites « accessoires » d'espèces sensibles** : espèces protégées par des conventions internationales, par des lois nationales et/ou importantes pour la régénération des stocks (cétacé, poisson-lune, porte-épée, raie, requin et tortue) ;
3. les **conditions de l'activité de pêche** : zones, durée, techniques, conditions sanitaires et hygiène, comportement des équipages, etc.

	Golfe de Guinée	Gabon
1	Capture totale 114 524 tonnes , soit : - 93,3% de production, avec 110 286,6t ; - et 3,7% de rejets, avec 4 237,4t.	23 477 tonnes , soit : - 94,9% de production, avec 22 280t ; - et 5,1% de rejets, avec 1 197t.
2	Espèces sensibles 24 540 individus capturés avec 354 calées sur grande faune dont 23 337 tués, soit 79%.	11 367 individus capturés avec 193 calées sur grande faune dont 9 946 tués, soit 87,5%.
3	Conditions de l'activité 22 700 opérations sur DCP avec 15 300 déploiements & 2 760 calées capture de juvéniles immatures Comportement des équipages inadapté	1 300 opérations sur DCP avec 280 déploiements & 193 calées capture de juvéniles immatures et d'animaux interdits Comportement des équipages inadapté

SURPÈCHE PAR PRATIQUES NON-DURABLES PERTES ÉCONOMIQUE ET ECOLOGIQUE

Le suivi de la pêche industrielle thonière depuis 2016 démontre un inévitable effondrement des stocks à cause de :



- la non-sélectivité des engins et des pratiques ;
- le non-respect des normes : comportement, pollution...

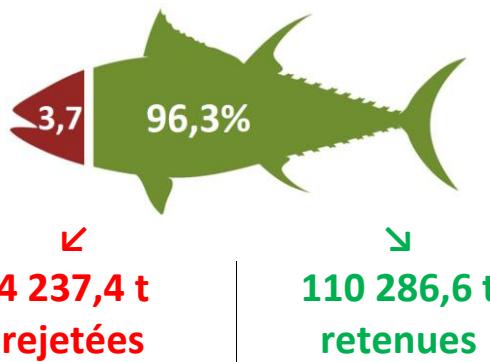


Extrapolation 2018

15 senneurs + 5 navires d'appui



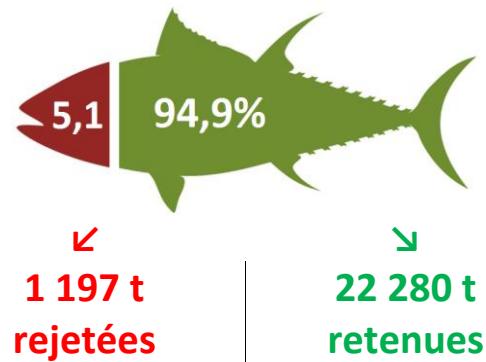
114 524 tonnes capturées



ZEE du GABON
20,5% de la Capture totale



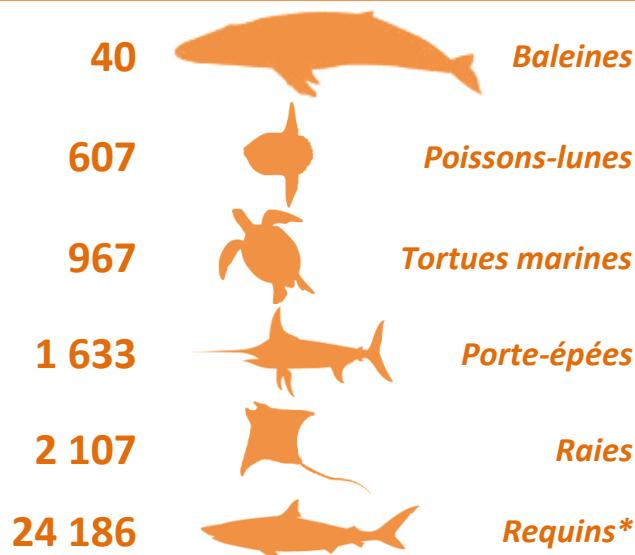
23 477 tonnes capturées



22 677 opérations sur DCP
avec 15 281 déploiements
et 2 760 calées sur DCP

1 300 opérations sur DCP
avec 280 déploiements
et 193 calées sur DCP

29 540 individus sensibles



* dont 93

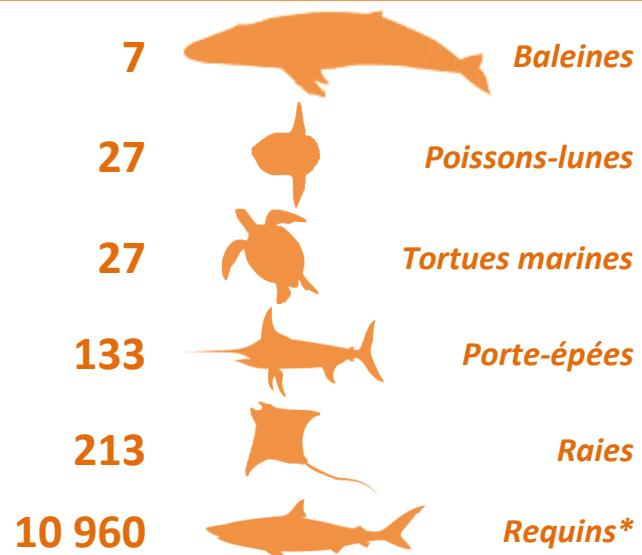


Requins-baleines



Requins-baleines

11 367 individus sensibles



* dont 40



Requins-baleines

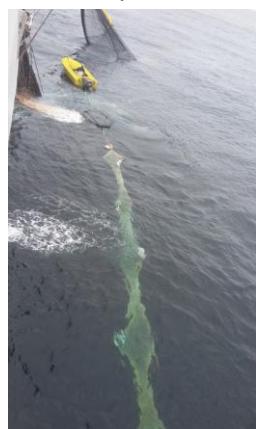


Programme des Observateurs de pêche industrielle

Saison de pêche thonière 2018

DCP ET DESTRUCTION DES STOCKS PAR CAPTURE DE JUVENILES

▪ Qu'est-ce qu'un DCP ou Dispositif de Concentration de Poisson ?



Un Dispositif de Concentration de Poisson (ou DCP en français et FAD en anglais pour ‘Fish Aggregating Device’) est un objet flottant à la surface de l’océan d’origine naturelle (branche, carcasse...) ou humaine (pollution ou construit et mis à l’eau par les pêcheurs). Le DCP construit et déployé a pour but d’attirer des thons ou d’autres espèces pélagiques afin de faciliter leur capture. Il peut être :

- ancré : flotteur relié à une ancre posée sur le fond marin ;
- ou dérivant : objet naturel ou radeau (en plastique ou en bambou) sous lequel pendent des traînes de filets. Ces DCP dérivent au gré des courants et sont munis de balises satellites pour les localiser (catégorie utilisée par les thoniers sous Accord avec le Gabon).



Partie flottante :
ordinairement en
plastique...



...partie immergée : composée d'une traîne de
filet longue jusqu'à 70m
(elle s'étend ici d'un bout à l'autre du pont).

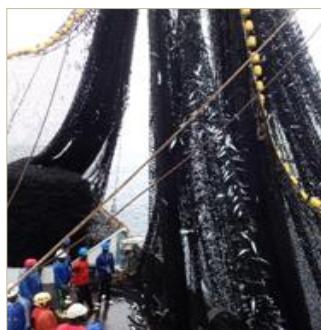


Balise et échosondeur : permettant de
localiser le DCP et de connaître la taille
du banc de poisson attiré.

▪ Déséquilibre engendré : capture de juvéniles immatures

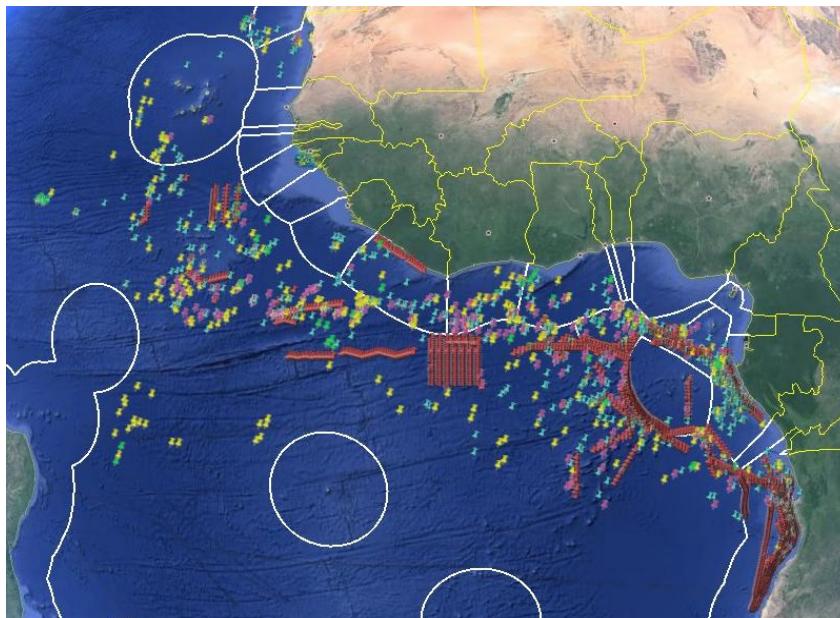
La pêche sur DCP a connu un essor considérable depuis les années 1980, lorsque les pêcheurs de thons tropicaux ont déployés leurs propres DCP afin d’augmenter la probabilité de rencontre avec les thons. Mais cette utilisation massive pose de sérieux problèmes :

- **capture de juvéniles immatures**, entraînant un impossible renouvellement des stocks pêchés (annulation de la capacité de régénération des espèces). Non seulement les juvéniles sont inutilement pêchés, car très souvent rejetés morts, mais ils ne peuvent renouveler la population puisqu’ils n’ont pas atteint leur âge de maturité sexuelle avant leur mort ;
- **perturbation des comportements migratoires** par l’augmentation du pouvoir de rétention le long des couloirs de migration ;
- **forte capture d’espèces associées aux thons** qui sont également attirées par les DCP, notamment les espèces sensibles (nécessaires aux équilibres océaniques) ;
- **non-déclaration et absence de taxe sur une vente délibérément dissimulée** au niveau du marché local (actuellement port d’Abidjan).

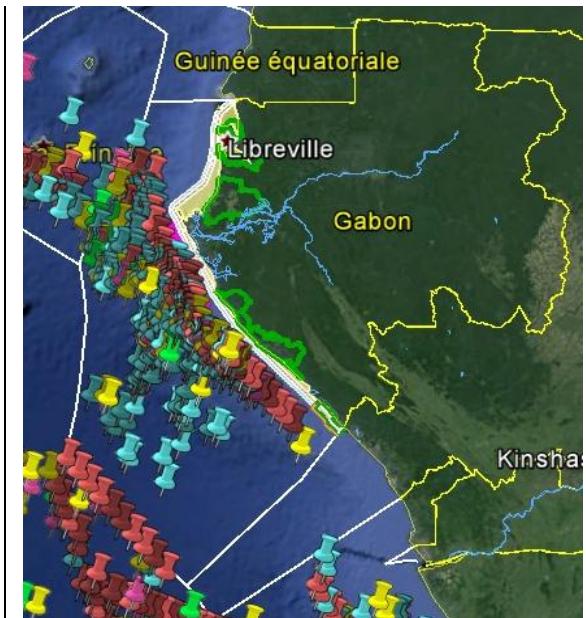


- **Conséquence : impossible régénération des populations et effondrement des stocks de pêche**

L'utilisation massive des DCP entraîne la capture de juvéniles immatures de toutes espèces confondues (thons, prises associées, espèces sensibles...). Les juvéniles, n'ayant pas atteint leur âge de maturité sexuelle, sont capturés avant même d'avoir pu se reproduire : ils ne peuvent alors renouveler les stocks prélevés par les pêcheurs. On assiste ainsi à l'écrasement rapide des stocks, comme dans l'océan Indien, précisément à cause des DCP qui ne sont pas récupérés en fin de saison, et continuent à dérégler les comportements naturels des espèces halieutiques migratrices.

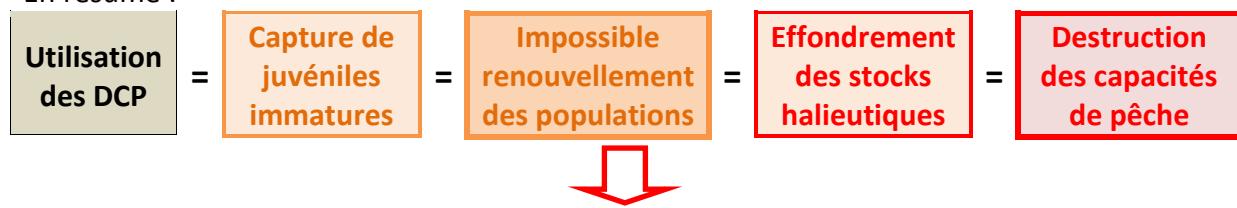


13% des marées ont été suivies pour près 2 954 opérations sur DCP...



**...dont 265 au Gabon, soit le 9%
(en rouge la mise à l'eau de nouveaux DPC)**

En résumé :



Enorme perte économique et écologique

- **Solution : optimiser la pêche par interdiction des DCP, fermeture de la saison en Août et pêche locale à la canne labellisée**

Le plus tôt possible, il est important de :

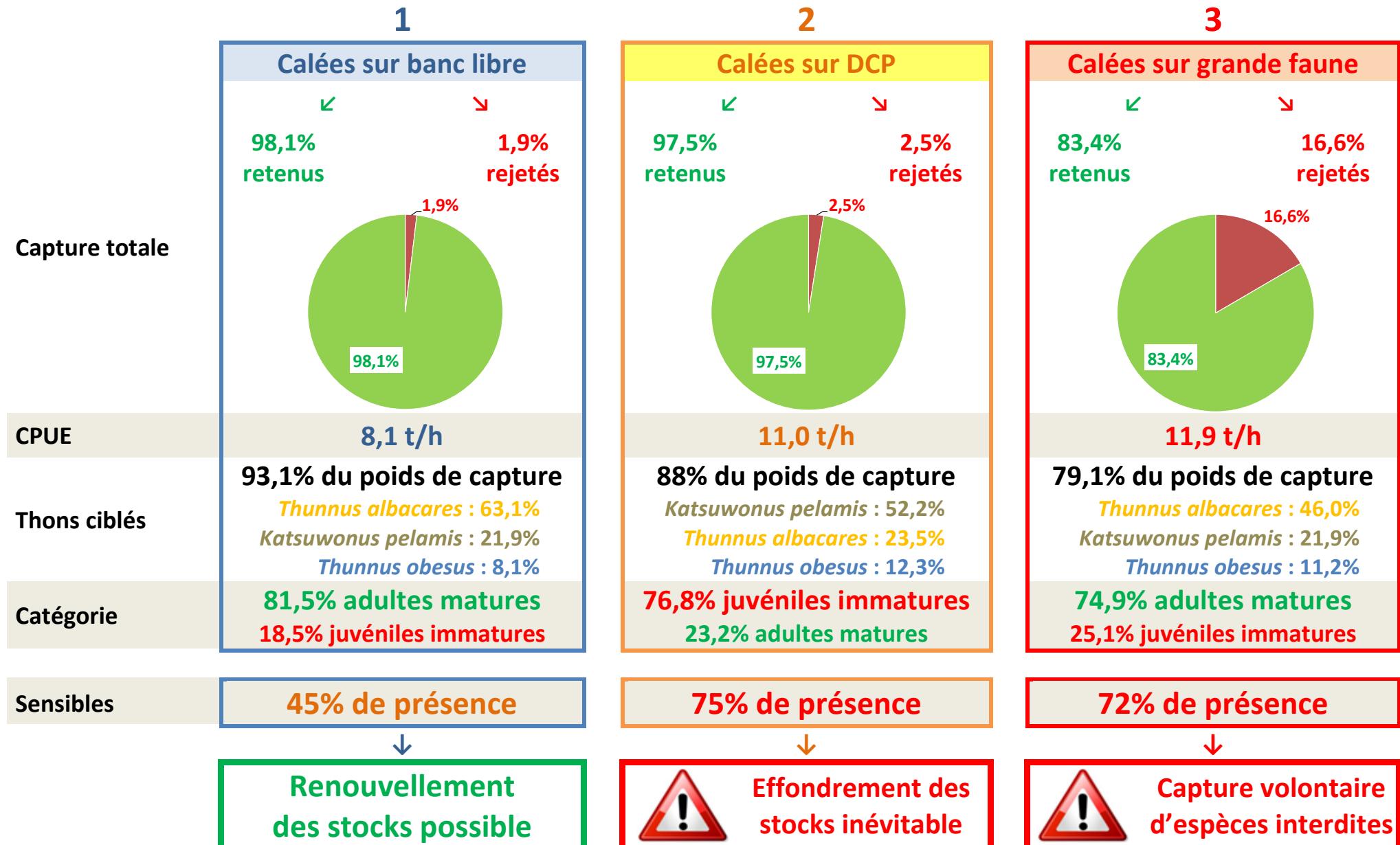
1. limiter la saison de pêche en fonction de la présence naturelle des thons adultes, de Mars-Avril à fin Juillet, réduisant la capture des juvéniles immatures ;
2. interdire l'utilisation des DCP et des navires d'appui ;
3. obliger la récupération de tous les DCP ayant dérivés au Gabon en fin de saison de pêche ;
4. imposer la transmission de toutes les informations liées aux DCP (position, date, code balise, activité, devenir) aux autorités compétentes ;
5. Forcer le débarquement d'une part de capture, tel que stipulé dans les Accords.

Solution : pêche à la canne locale labellisée & conserverie



Sélectivité de chaque type de calée

Pour chaque type de calée (sur banc-libre, sur grande faune et sur DCP), résumons ici les captures réalisées : (1) capture totale et (2) groupes sensibles.



RECOMMANDATIONS VERS UNE PECHE THONIERE DURABLE

Fermer la pêche après Juillet, interdire les calées sur DCP et pêche à la canne locale labellisée

Fin 2018, la pêche thonière réalisée dans le Golfe de Guinée, et notamment dans la ZEE du Gabon, présente trois problèmes majeurs qui menacent à court terme le maintien économique et écologique des stocks de pêche et nécessitent une évolution :

- 1. Non-sélectivité des captures par utilisation massive des DCP**, entraînant un risque d'épuisement des stocks par capture intensive de juvéniles immatures ;
- 2. Comportements inadaptés des équipages** vis-à-vis des ressources halieutiques : espèces sensibles rejetées mortes et mutilées, pollution par dégazage en mer et abandon des DCP, calées sur Baleines et sur Requins-baleines... ;
- 3. Manque d'informations sur l'ensemble des activités de pêche** provoquant un rapport de force en faveur des armateurs : part du marché local, localisation et nombre de DCP déployés...

Situation		Solutions	
problème	conséquence	court terme	moyen terme
1 Non-sélectivité des captures par utilisation massive des DCP	1a Effondrement des stocks par capture des juvéniles immatures : effondrement du potentiel de régénération 1b Perturbation des migrations 1c Pollution par abandon des DCP	Fermer la saison de pêche après Juillet & Interdire les calées sur DCP : 100% sur banc libre & Obliger la récupération de 100% des DCP en fin de saison	Fermer la saison de pêche après Juillet & Remplacer les senneurs par des Canneurs labellisés : débarquement et valorisation au Gabon
2 Comportements inadaptés des équipages	2a 79% des espèces sensibles tuées par mauvais traitement 2b Pollution fréquente : dégazage, DCP, pêche avec fuite de gasoil...	Imposer la formation des équipages sur le traitement des captures et veiller à son application & Interdire tout type de pollution marine	Remplacer les senneurs par des Canneurs labellisés : débarquement et valorisation au Gabon
3 Manque de transparence : réticence des armateurs	3a Dissimulation d'informations de la part des armateurs (ex : données DCP) 3b Sous-estimation du potentiel économique de la pêche au Gabon	30 à 50% d'Observateurs sur les navires & suivi régulier des débarquements	50 à 100% d'Observateurs sur les navires & suivi complet des débarquements



La Pêche Responsable, une solution à suivre : exemple de la marque « Phare d'Eckmühl »

Une pêche durable et responsable dans le Golfe de Guinée est évidemment possible, et même déjà réalisée par des acteurs engagés. La marque « Phare d'Eckmühl », notamment labellisée 'Marine Stewartship Council', n'est qu'un des exemples les plus connus de pêche au thon sélective effectuée à la canne ou à la ligne. <http://www.pharedeckmuhl.com/fr>

The screenshot shows the homepage of the Phare d'Eckmühl website. At the top, there's a navigation bar with icons for 'Où trouver nos produits?' (Where to find our products), 'Traçabilité' (Traceability), and 'SO PHARE notre blog' (SO PHARE our blog). Below the header, the Phare d'Eckmühl logo is prominently displayed with the tagline 'Naturellement sain' (Naturally healthy). A search bar is also present. The main content area features a large circular image of a school of fish, with the text 'Respect de l'environnement' (Respect of the environment) overlaid. A callout box contains the text 'Phare d'Eckmühl un acteur engagé' (Phare d'Eckmühl an engaged actor). Below this, there are two sections: 'Vers une pêche équitable et durable' (Towards a fair and sustainable fishing) and 'Pour une pêche durable et bien gérée' (For a sustainable and well-managed fishing). The 'MSC' logo (Marine Stewardship Council) is shown with its blue checkmark symbol. The bottom right corner of the page has the number '10'.

Vers une pêche équitable et durable

Il est aujourd'hui reconnu que les professionnels de la mer doivent s'unir et trouver des solutions durables pour préserver les ressources et l'environnement marin. Phare d'Eckmühl est un acteur engagé dans cette évolution des rapports de l'homme avec la mer.

L'utilisation de méthodes de pêche sélectives est un des leviers de la préservation des espèces. Mais pêcher éthique, c'est aussi valoriser des morceaux de poissons moins connus tels que les foies de morue ayant pourtant des valeurs gustatives et nutritives exceptionnelles.

Nous refusons aussi de commercialiser certains poissons, comme le thon rouge, quand la ressource est en danger.

Trouver le meilleur poisson et respecter son cycle de développement naturel

Chaque espèce de poisson suit un cycle de développement naturel. A nous d'apprécier au plus juste ses périodes de reproduction et les moments où il est le plus gras et donc le plus riche en oméga 3. Connaître le poisson, ses cycles de vie nous permet de trouver le meilleur poisson. Ainsi nous préférons le maquereau pêché de la mi-novembre à la mi avril et la sardine pêchée entre juin et novembre.

Pour une pêche durable et bien gérée

Selon un rapport publié en 2006 par l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : Un quart des stocks de poissons sont surexploités, épuisés ou en voie de restauration. Ces stocks ont fait l'objet d'un effort de pêche accru qui a réduit leur capacité de renouvellement. Près de la moitié des stocks sont exploités au maximum de leur capacité. Un quart des stocks de poissons sont sous-exploités ou exploités modérément et pourraient produire davantage.

Le MSC (Marine Stewardship Council), organisme indépendant à but non lucratif, a pour mission de contribuer à améliorer la santé des océans en reconnaissant les pratiques de pêche durable. Son référentiel environnemental valorise les bonnes pratiques de la pêche et participe à la protection et à la gestion responsable des ressources naturelles.

Phare d'Eckmühl s'est engagé depuis 2007 avec le MSC. Ainsi la conserverie contribue à la protection et à l'exploitation modérée des ressources naturelles, pour une pêche durable.

Nos engagements

1. Pas de pêche avec de grands filets qui peuvent emprisonner les dauphins et les tortues de mer. Nos thons sont exclusivement pêchés à la ligne ou à la canne.
2. Pour la sardine, les pêcheurs travaillent de façon traditionnelle à la bolinche. Ils utilisent de petits filets qui ne draguent pas le fond de la mer, protégeant ainsi la flore sous-marine.

Le respect de l'environnement passe aussi par les emballages: nos boîtes de conserves sont fabriquées soit en acier, soit en aluminium, deux matériaux 100% recyclables.

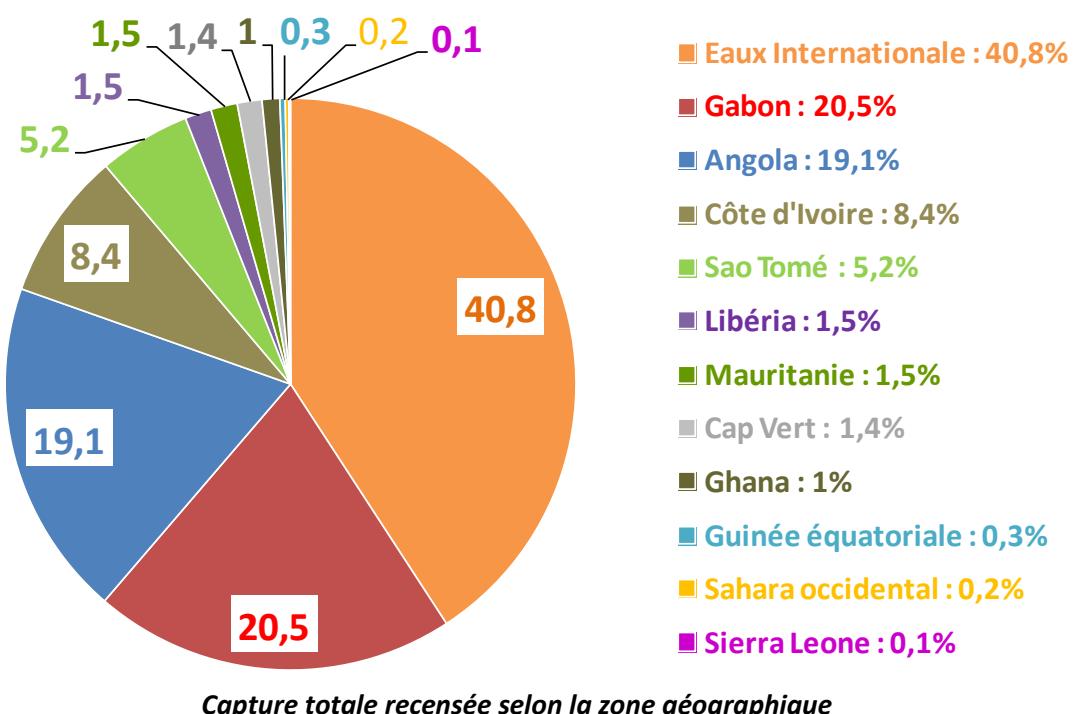
Les consignes de tri pouvant varier localement, renseignez vous ici www.consignesdetri.fr

I. CAPTURE DANS LA SOUS-REGION

1. Capture : zone géographique, production et rejets

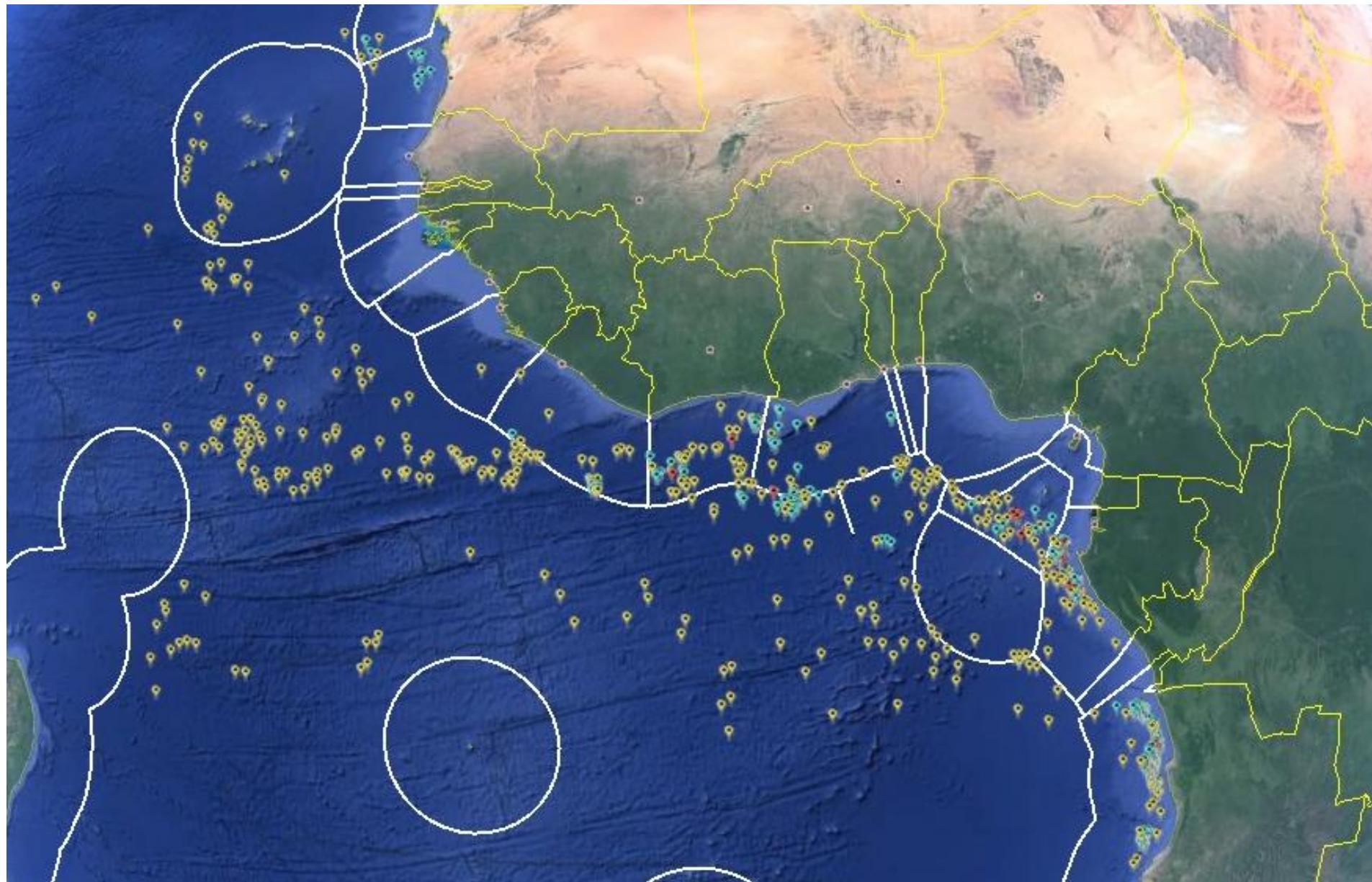
Le Gabon est le 1^{er} pays dans lequel la capture des thoniers suivis a été réalisée et 2^{ème} zone après les Eaux Internationales, avec 20,5% de la Capture totale recensée.

Marées	20 sur senneurs	
Navires	13 thoniers senneurs	
Période des marées	Juin 2018 à Janvier 2019	
Nombre de calées	707 (dont 675 réussies)	
Capture totale recensée (tonnes)		17 178,6
	Eaux Internationales	7 007,5 40,8%
Gabon		3 523,6 20,5%
	Angola	3 278,3 19,1%
	Côte d'Ivoire	1 440,7 8,4%
	Sao Tomé	887,9 5,2%
	Libéria	265,4 1,5%
	Mauritanie	249,0 1,5%
	Cap Vert	248,5 1,4%
	Ghana	177,9 1,0%
	Guinée équatoriale	48,9 0,3%
	Sahara occidental	40,6 0,2%
	Sierra Leone	10,3 0,1%
Capture retenue (tonnes)		16 548,4 96,3%
Capture rejetée (tonnes)		630,2 3,7%



Observateurs de pêche industrielle
Résumé Etat des lieux pêche thonière – Année 2018

▪ Aperçu global des calées réalisées par les senneurs suivis par les Observateurs en 2018

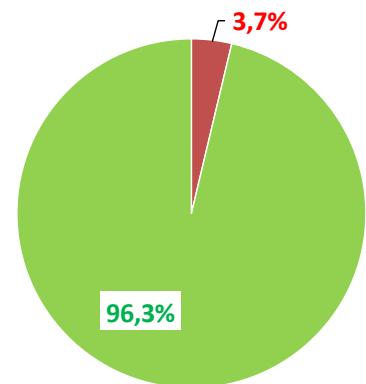
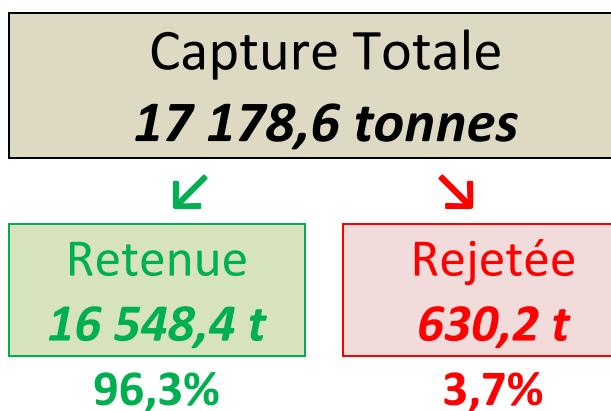
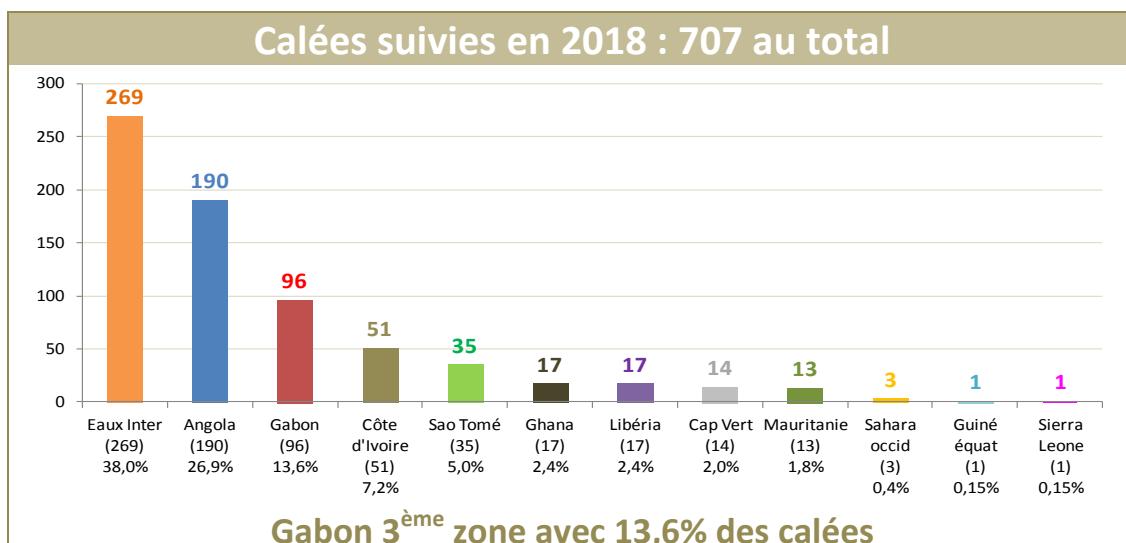


note : *en jaune les calées réalisées sur DCP, en bleu les calées réalisées sur banc libre et en rouge les calées réalisées sur grande faune (Baleine et Requin-baleine)*

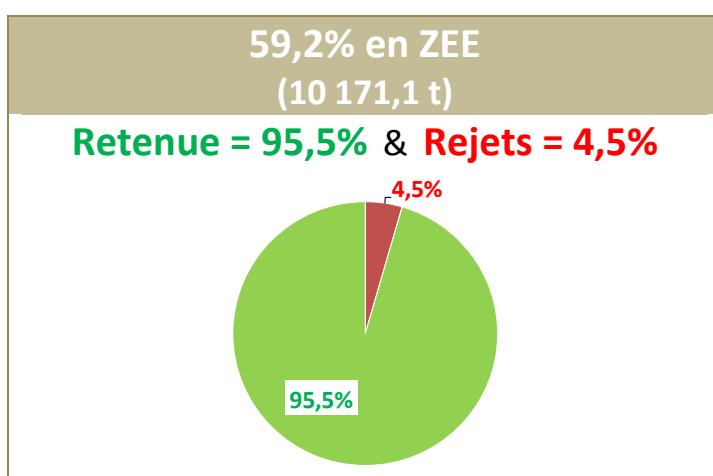
IMPORTANT : il ne s'agit que de 15% des calées réalisées par les senneurs sous accord avec le Gabon en 2018



2. Zone de capture



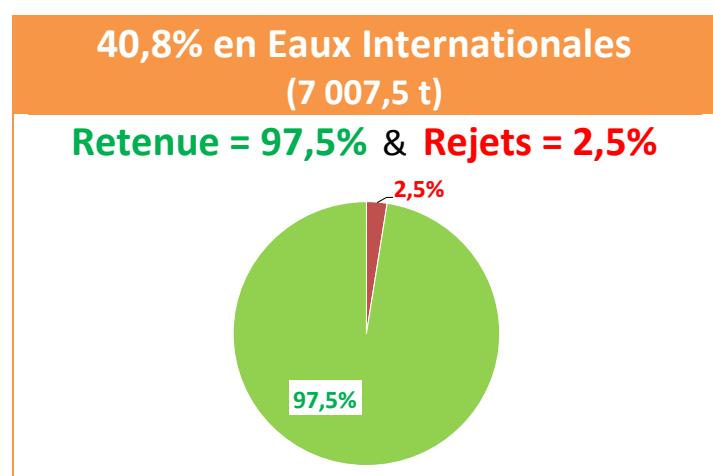
- *Distinction selon la zone géographique*



↓

≈ 2 fois plus de rejets qu'en Eaux Internationales car composés d'adultes matures de poids important

& présence de Baleine & Requin-baleine

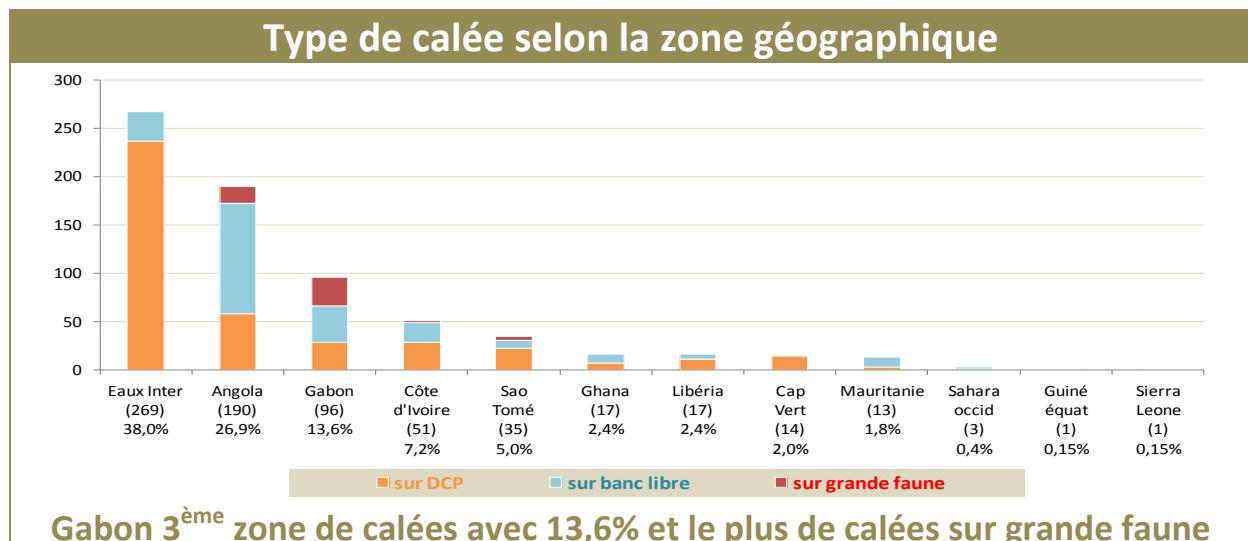


↓

≈ 2 fois moins de rejets qu'en Zones Economiques Exclusives car composés d'immatures de poids faible & absence de Baleine & Requin-baleine



3. Type de calée et de capture

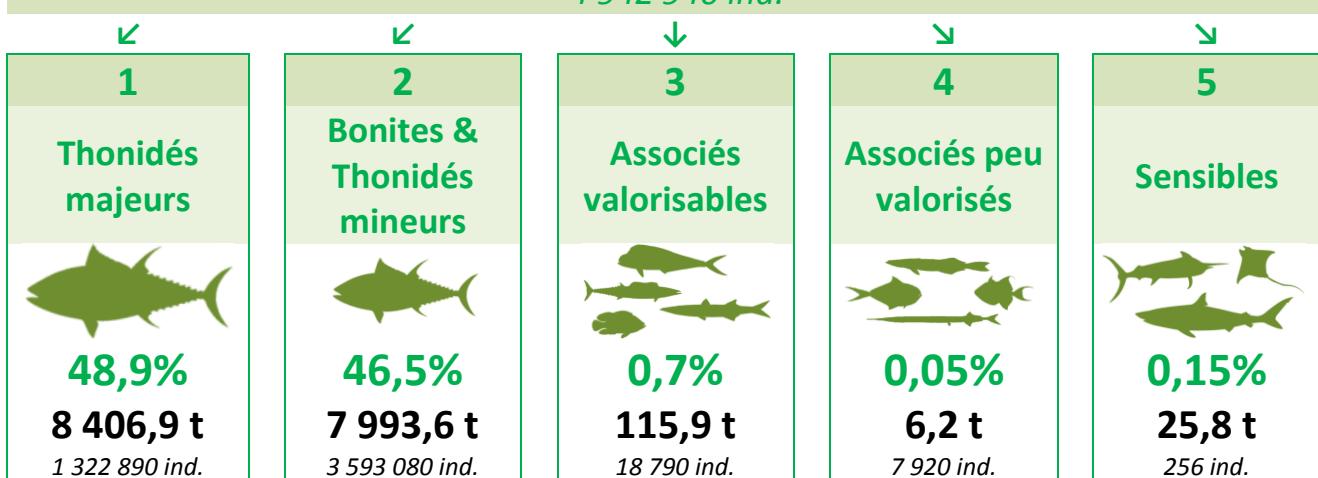


14

COMPOSITION DE LA CAPTURE RETENUE

16 548,4 tonnes = 96,3%

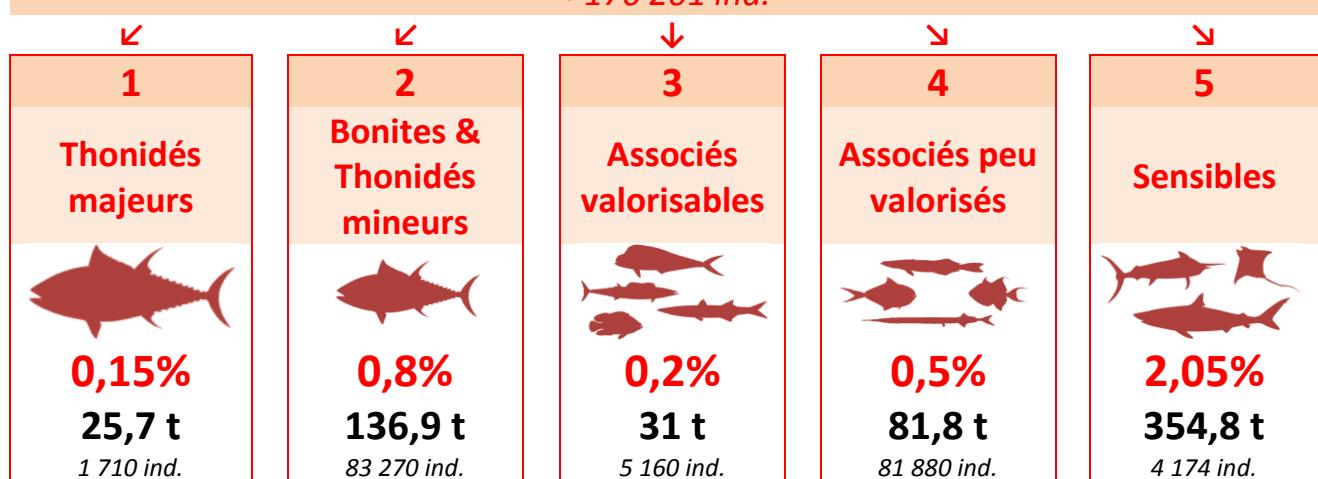
$\approx 4\ 942\ 940$ ind.



COMPOSITION DE LA CAPTURE REJETEE

630,2 tonnes = 3,7%

$\approx 176\ 201$ ind.



Extrapolation : En extrapolant à toute la saison, la capture totale en 2018 par les senneurs serait de 114 524 tonnes avec 110 322,7 t de production et 4 201,3 t de rejets.



Capture Retenue : Production

Durant les 20 marées sur senneurs suivies par les Observateurs, 707 calées ont été réalisées dont 32 coups nuls pour une capture totale de 17 178,6 tonnes (24,3 t par calée) avec **une capture retenue qui représente 16 548,4 tonnes, soit 96,3% de la capture totale.**

Extrapolation : En extrapolant à toute la saison, **la capture retenue en 2018 par les senneurs serait de 110 322,7 tonnes** pour une capture totale de 114 524 tonnes.

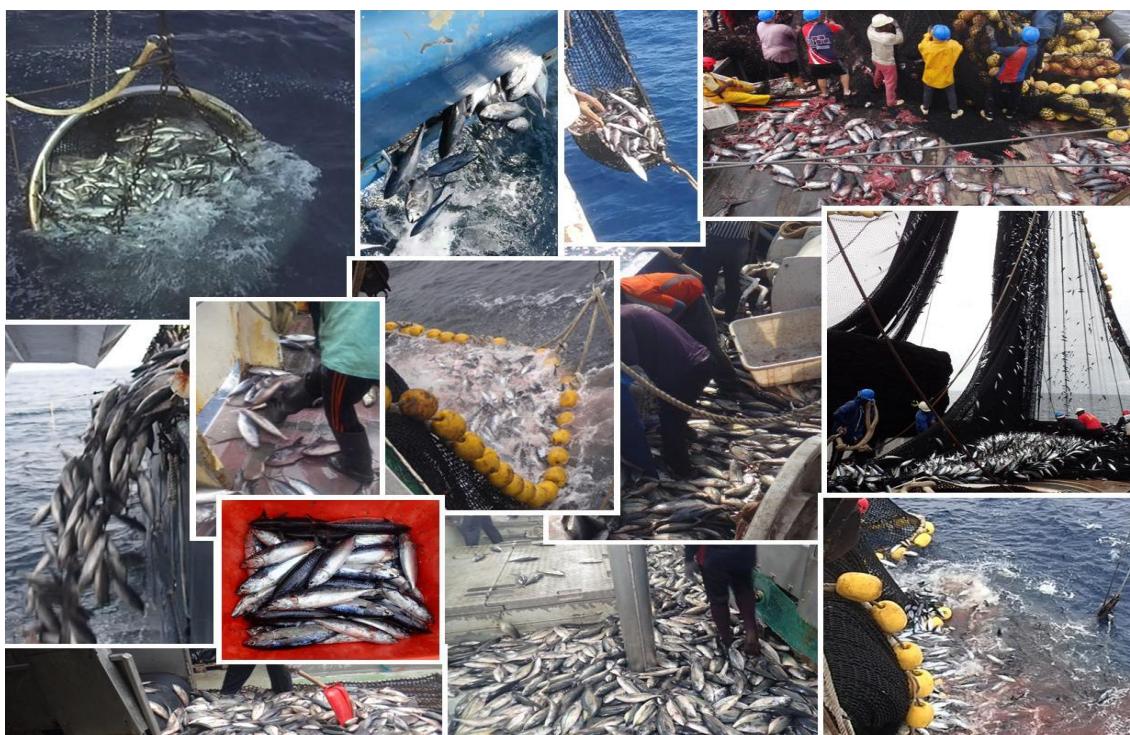


15

Capture Rejetée : Rejets

La capture rejetée représente 630,2 tonnes, soit 3,7% de la capture totale, avec **162,6 t de thonidés majeurs et mineurs** (0,95% de la capture totale), **112,8 t d'espèces associées valorisables et peu valorisées** (0,7%) et **354,8 t d'espèces sensibles** (2,05%).

Extrapolation : En extrapolant à toute la saison, **la capture rejetée en 2018 par les senneurs serait de 4 201,3 tonnes** pour une capture totale de 114 524 tonnes.



4. Type de capture, espèces et stade de maturité selon les calées

	Calées sur DCP			Calées sur banc libre			Calées sur grande faune		
	Nb espèce	% capture	Stade	Nb espèce	% capture	Stade	Nb espèce	% capture	Stade
1 Thonidés majeurs	3	37%	Immature	3	73,5%	Mature	2	60,3%	Mature
2 Bonites & Thonidés mineurs	4	60,2%	Immature	4	25,3%	Mature	3	23,9%	Mature
3 Associés valorisables	5	1,35%	Immature & Mature	1	0,05%	Mature	0	0%	
4 Associés peu valorisés	19	0,75%	Immature & Mature	7	< 0,01%	Mature	2	< 0,01%	Mature
5 Sensibles	24	0,7%	Immature & Mature	23	1,15%	Mature	16	15,8%	Mature

↓

Forte pression sur immatures et sur Bonites & thonidés mineurs

Fortes captures associées valorisables et peu valorisés

Faible capture sensible car de tout âge

↓

Pression sur juvéniles immatures

 Effondrement des stocks inévitable

↓

Forte pression sur matures et sur thonidés majeurs matures

Faibles captures associées valorisables et peu valorisées

Forte capture sensible car adultes

↓

Pression sur adultes matures

Potentiellement durable car renouvellement des stocks possible

↓

Forte pression sur matures et sur thonidés majeurs matures

Faibles captures associées valorisables et peu valorisées

Forte capture sensible avec Baleine & Requin-baleine

↓

Pression sur adultes matures & sensibles

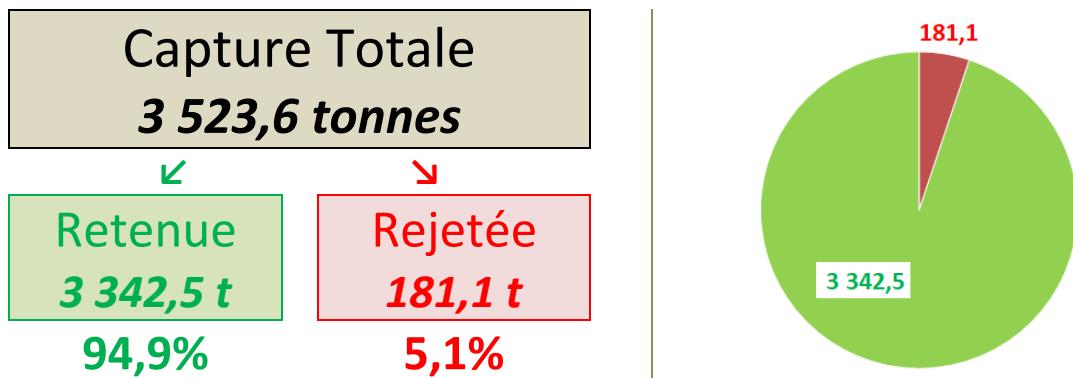
 Capture volontaire d'espèces interdites



II. CAPTURE AU GABON

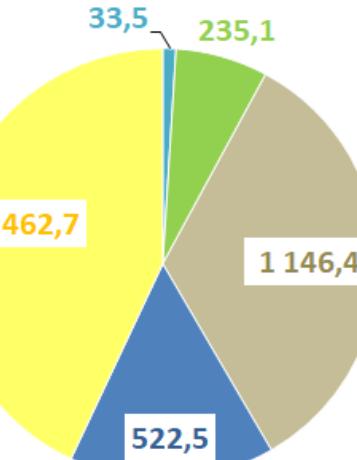
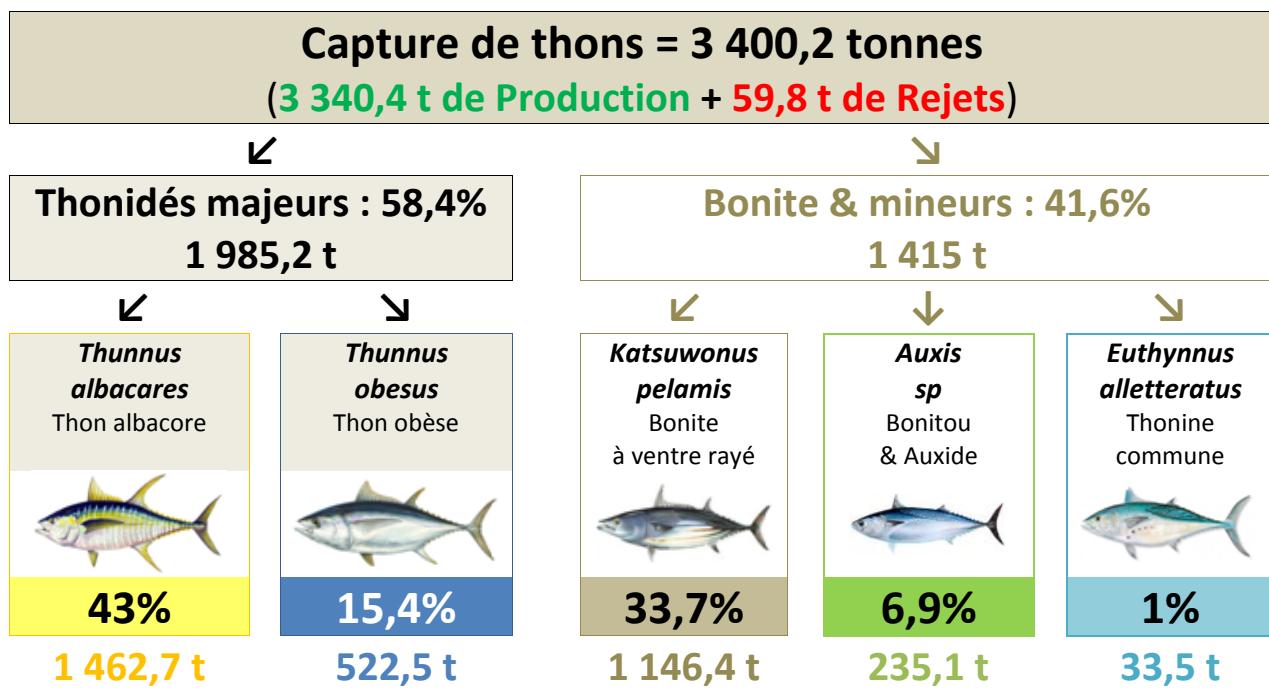
3 523,6 tonnes ont été capturées **au Gabon**, représentant **20,5%** de la capture suivie :

- **3 342,5 tonnes de production**, soit **94,9%** de la capture ;
- et **181,1 tonnes de rejets**, soit **5,1%** de la capture.



Extrapolation : pour toute la saison, la capture totale en 2018 par les senneurs au Gabon serait de **23 477 tonnes** avec **22 280 t de production** et **1 197 t de rejets**.

1. Composition de la Capture de Thons



2. Corrélation entre capture des thons ciblés, type de calées et maintien des stocks

Trois espèces de thons majoritaires au Gabon

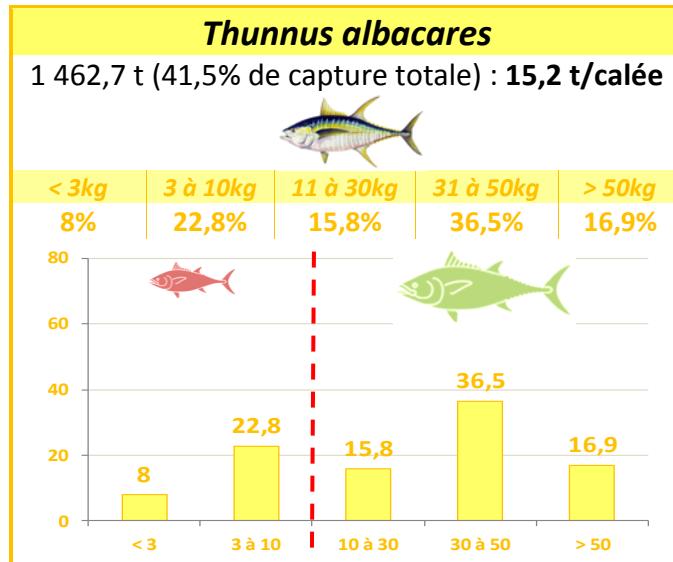
La pêche thonière à la senne cible majoritairement trois espèces de thon (*Thunnus albacares*, *Thunnus obesus* et *Katsuwonus pelamis*) qui représentent au Gabon 92,1% du poids de la capture de thon recensée et 88,9% du poids de capture totale recensée (avec 3 131,6 tonnes).

Intéressons-nous au lien entre pêche et stade de maturité sexuelle, directement lié à la capacité de régénération des stocks. Leur taille réciproque minimale de première reproduction est la suivante :

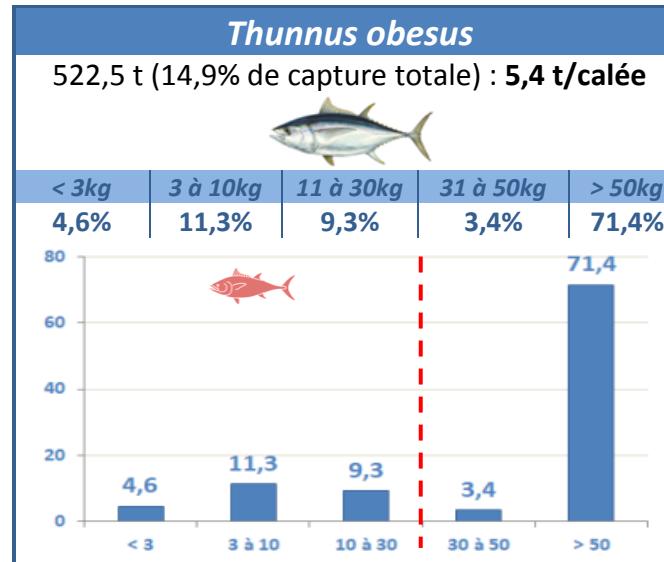
- *Thunnus albacares* : 90 cm de Longueur Fourche, soit un poisson de plus de 2 ans (Albaret, 1977) pour un poids supérieur à 11kg ;
- *Thunnus obesus* : 100 cm de Longueur Fourche, soit un poisson de plus de 3 ans (Matsumoto et Miyabe, 2002) pour un poids supérieur à 28,8kg ;
- *Katsuwonus pelamis* : 45 cm de Longueur Fourche, soit un poisson de 1 an (Caryé et Farrugio, 1986), pour un poids supérieur à 1,8kg.

De manière succincte, deux cas sont possibles :

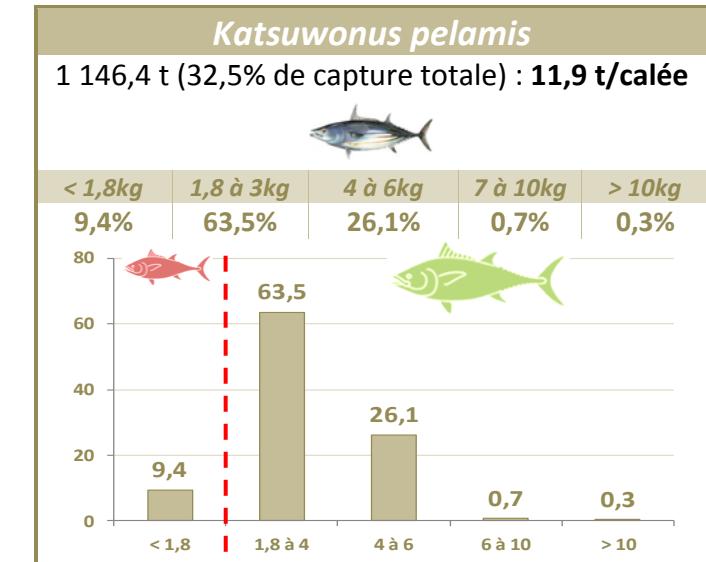
1. **la pêche cible en majorité les individus AVANT leur maturité sexuelle** : potentiel de régénération des stocks altéré et risque d'effondrement = **pêche non-durable** puisque les prélèvements ne permettent pas aux juvéniles d'atteindre leur âge de maturité sexuelle et de se reproduire ;
2. **la pêche cible en majorité les individus APRES leur maturité sexuelle** : potentiel de régénération des stocks maintenu = **pêche durable** puisque les prélèvements peuvent être compensés par la reproduction.



↓
30,8% des individus capturés
sont des **juvéniles immatures** (inf. à 10kg)



↓
25,2% des individus capturés
sont des **juvéniles immatures** (inf. à 30kg)



↓
9,4% des individus capturés
sont des **juvéniles immatures** (inf. à 1,8kg)



Distinction du stade de maturité selon les calées

Distinguons à présent ces mêmes espèces et catégories selon le type de calée réalisé :

Thunnus albacares



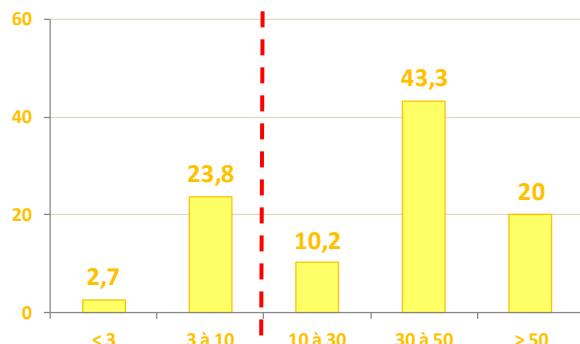
Calées sur banc libre

46,9% de la capture

Immature



Mature



73,5% sont **adultes matures**
26,5% sont **juvéniles immatures**

Banc libre cible adultes agés
Forte capture ≈ 1/2

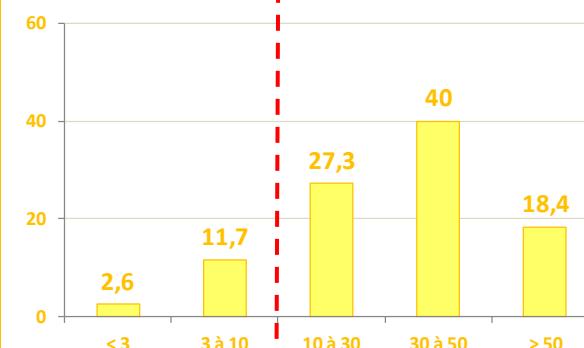
Calées sur grande faune

40,6% de la capture

Immature



Mature



85,7% sont **adultes matures**
14,3% sont **juvéniles immatures**

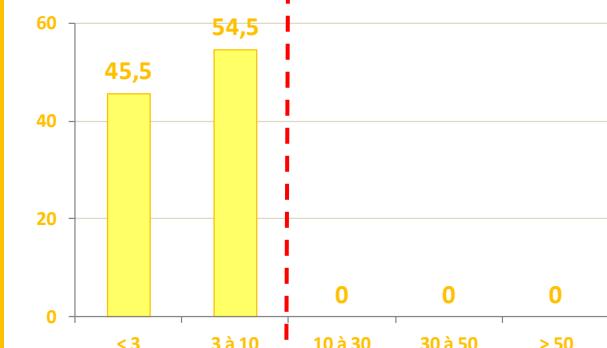
Calées sur DCP

12,5% de la capture

Immature



Mature



100% sont **juvéniles immatures**
0% sont **adultes matures**

DCP cible uniquement
les juvéniles



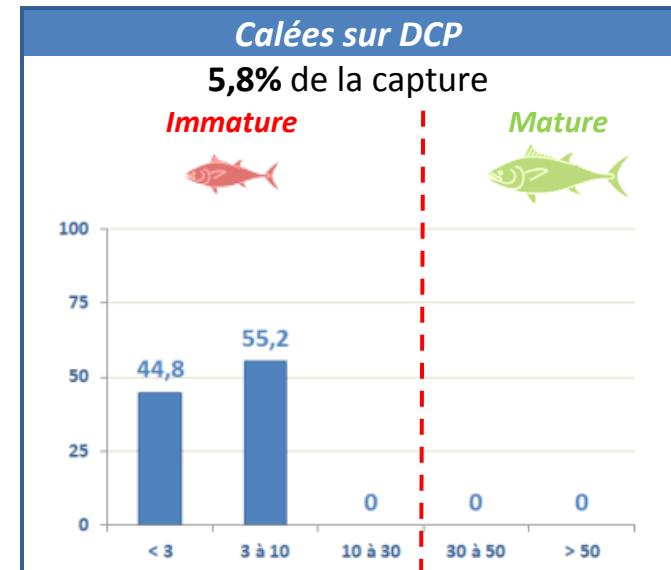
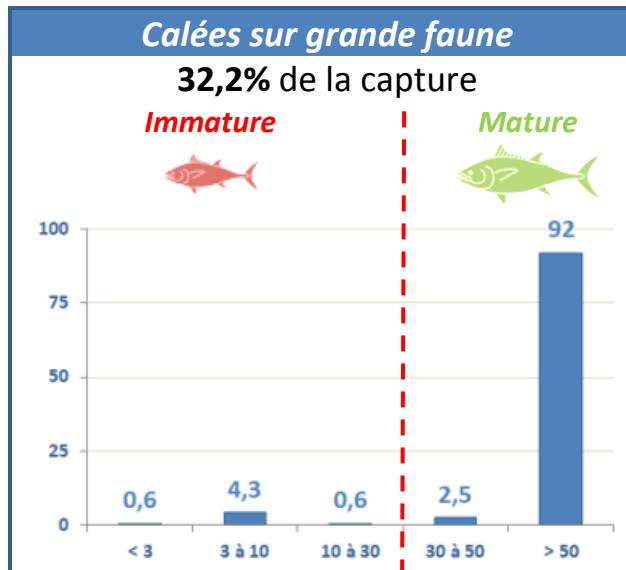
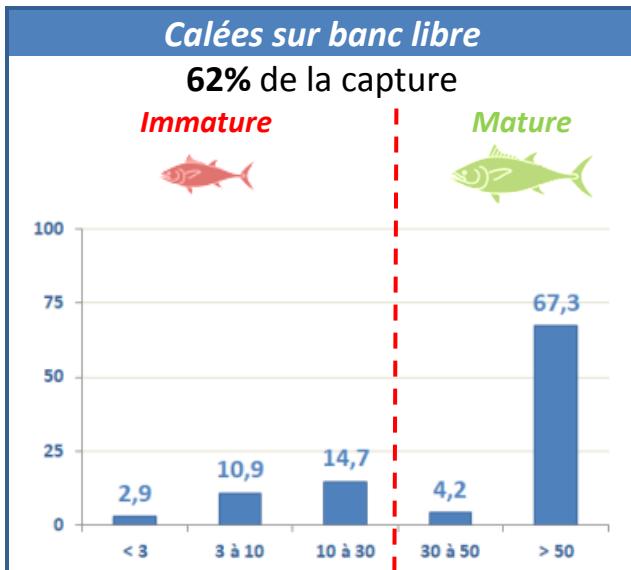
Pratique interdite au
Gabon depuis 2018



Pêche sur DCP cible **UNIQUEMENT** les juvéniles immatures
Inévitable effondrement des stocks de *Thunnus albacares*



Thunnus obesus



↓
71,5% sont **adultes matures**
28,5% sont **juvéniles immatures**

↓
94,5% sont **adultes matures**
5,5% sont **juvéniles immatures**

↓
100% sont **juvéniles immatures**
0% sont **adultes matures**

Banc libre cible adultes agés
Très forte capture ≈ 2/3

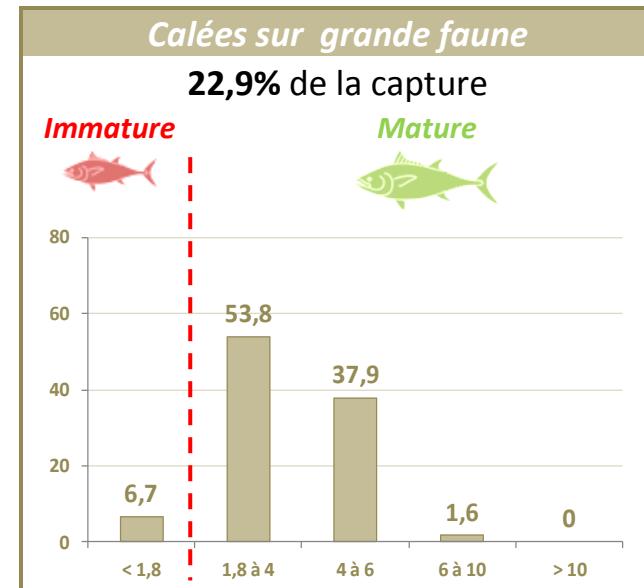
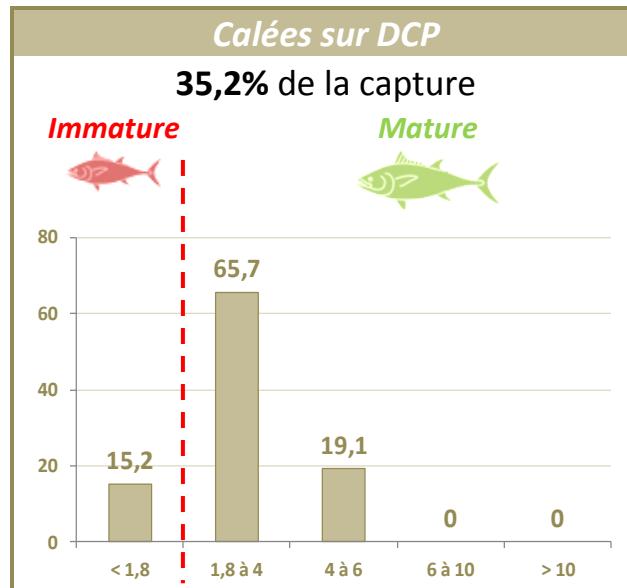
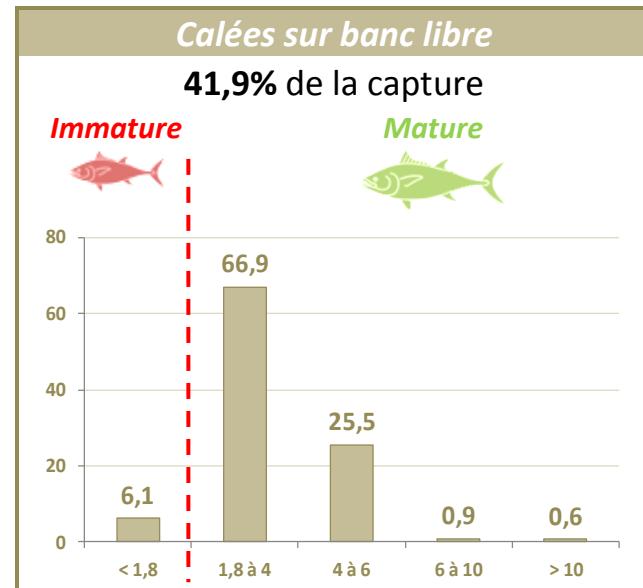

Pratique interdite au Gabon depuis 2018

DCP QUE juvéniles
Très faible capture : 1/16
3 à 20 fois plus de juvéniles que sur banc libre et sur grande faune

Pêche sur grande faune cible en majorité les adultes & sur DCP cible que juvéniles
Impossible maintien des stocks de *Thunnus obesus* : effondrement imminent



Katsuwonus pelamis



↓
93,9% sont adultes matures
6,1% sont juvéniles immatures

↓
84,8% sont adultes matures
15,2% sont juvéniles immatures

↓
93,3% sont adultes matures
6,7% sont juvéniles immatures

Grande majorité d'adultes
Forte capture ≈ 2/5

!
2 fois plus de juvéniles
que sur banc libre
Moyenne capture ≈ 1/3

!
Pratique interdite au
Gabon depuis 2018
Faible capture ≈ 1/5

Pêche sur DCP & sur grande faune accentue capture de juvéniles de *Katsuwonus pelamis*
Risque d'effondrement des stocks de *Katsuwonus pelamis*



Analyse : pratiques non-sélectives (calées sur grande faune et sur DCP) prennent les populations de thons en tenaille et provoquent leur effondrement

Calées sur DCP ciblées sur juvéniles immatures : les calées sur DCP provoquent la capture intensive de juvéniles immatures des thons ciblés. Pour les thonidés majeurs (*Thunnus albacares* et *Thunnus obesus*), les calées sur DCP ne capturent d'ailleurs QUE des juvéniles immatures et pour les Bonites à ventre rayé (*Katsuwonus pelamis*), les DCP capturent 2 fois plus de juvéniles que les calées sur banc libre.

Calées sur grande faune interdites au Gabon depuis 2018 mais pratiquées : depuis 2018, les Accords (signés entre armateurs thoniers et administration) interdisent de pratiquer des calées sur grande faune dans les eaux territoriales gabonaises afin de préserver ces espèces sensibles migratrices. Pourtant, ces calées ont régulièrement été pratiquées au Gabon, par exemple les Observateurs ont dénombré pas moins de 29 calées sur grande faune.

Réaliser des calées sur DCP et sur grande faune prend en tenaille les populations de thons ciblées : d'un côté, les calées sur grande faune, pourtant interdites, provoquent la capture d'adultes reproducteurs. De l'autre côté, les calées sur DCP provoquent une capture massive de juvéniles immatures n'ayant pas eu la possibilité de se reproduire et de renouveler les stocks.

Ces deux pratiques non-sélectives (calées sur grande faune et calées sur DCP) prennent en tenaille les populations de thons et ne peuvent qu'entraîner leur effondrement, tel qu'il est déjà constaté, pour les mêmes raisons, dans l'Océan Indien.

ATTENTION : DCP = SURPÊCHE Effondrement des stocks !



Les calées sur DCP capturent majoritairement des juvéniles immatures des thons ciblés (*Thunnus albacares*, *Thunnus obesus* et *Katsuwonus pelamis*).

La pêche sur DCP empêche le renouvellement biologique des thons ciblés puisque les individus sont capturés juvéniles, soit avant même d'avoir atteint leur maturité sexuelle, avec pour conséquence un impossible renouvellement des populations par impossibilité de reproduction, provoquant des pertes économique et écologique considérables.



Observateurs de pêche industrielle
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2018

Stade de maturité selon la saison dans la ZEE du Gabon

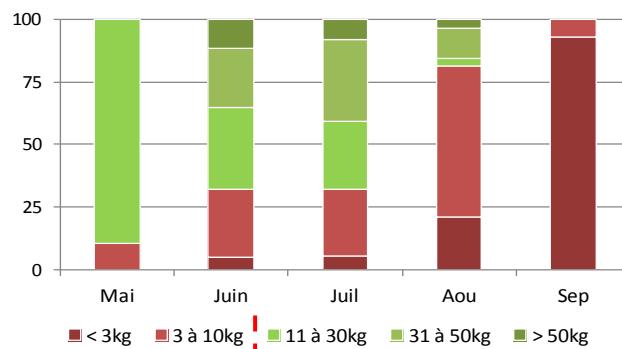
A présent, intéressons-nous spécifiquement à la maturité sexuelle des trois espèces de thons ciblés par les senneurs (*Thunnus albacares*, *Thunnus obesus* et *Katsuwonus pelamis*) au fil du temps dans les eaux territoriales du Gabon à partir des données des Observateurs de 2016 à 2018.

Les senneurs suivis ont réalisé des calées au Gabon entre Mai et Septembre : les navires ont suivi la migration naturelle des thons, préférant pêcher plus loin de l'équateur et des côtes du Gabon avec l'avancée de la saison, raison pour laquelle aucune calée n'a été suivie au Gabon à partir d'Octobre.

Thunnus albacares



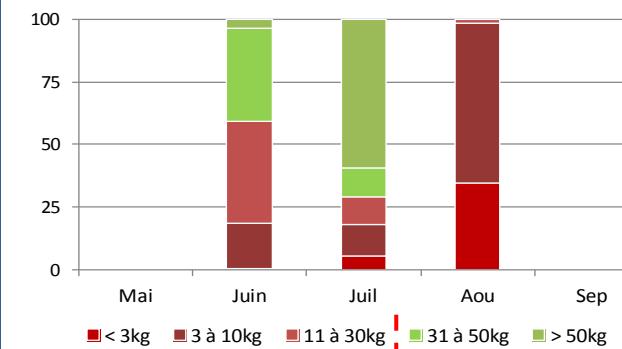
	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep
< 3kg					
3 à 10kg	10,6	27,4	26,8	60,3	7,1
11 à 30kg	89,4	32,8	27,4	2,9	
31 à 50kg		23,5	32,4	12,3	
> 50kg		11,6	8,2	3,3	



Thunnus obesus



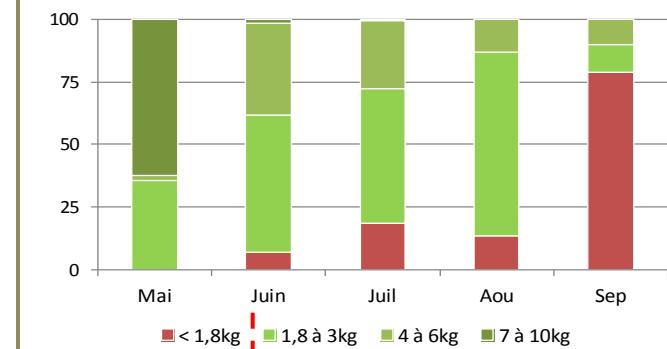
	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep
< 3kg					
3 à 10kg		18,5	12,6	64	
11 à 30kg		40,6	11	1,5	
31 à 50kg		37,2	11,9		
> 50kg		3,5	59,2		



Katsuwonus pelamis



	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep
< 1,8kg					
1,8 à 3kg	35,6	55	53,7	73,6	10,9
4 à 6kg		2,3	36,8	27,3	12,9
7 à 10kg		62,1	1,5	0,3	10



Après Juillet,

juvéniles immatures > adultes matures

**81,5% d'immatures en Août
et 100% d'immatures en Septembre**

Après Juillet ciblé sur juvéniles

Après Juillet,

juvéniles immatures > adultes matures

**100% d'immatures en Août
(avec + 55% pêchés sur DCP)**

Après Juillet ciblé sur juvéniles

Après Août,

juvéniles immatures > adultes matures

79,1% d'immatures en Septembre

Après Août ciblé sur juvéniles

Si pêche après Juillet : Risque d'effondrement des stocks



Analyse : calées après Juillet ciblées sur juvéniles immatures

Saisonnalité au Gabon, adultes présents jusqu'en Juillet :

Les adultes matures de thonidés majeurs : Thon albacore (*Thunnus albacares* de poids supérieur à 10kg) et Thon obèse (*Thunnus obesus* de poids supérieur à 28,8kg) sont majoritaires dans la ZEE du Gabon jusqu'en Juillet. A partir d'Août, ce sont au contraire les juvéniles immatures qui deviennent majoritaires.

La migration des adultes de thonidés majeurs depuis les côtes gabonaises est donc en Août.

Les adultes matures de Bonite à ventre rayé (*Katsuwonus pelamis* de poids supérieur à 1,8kg) sont majoritaires dans la ZEE du Gabon jusqu'en Août. A partir de Septembre, ce sont au contraire les juvéniles immatures qui deviennent majoritaires.

La migration des adultes de Bonites à ventre rayé depuis les côtes gabonaises est donc en Septembre.

A partir d'Août, les juvéniles immatures de thons sont majoritairement capturés au Gabon. A partir de cette date, la pêche fragilise la capacité de reproduction de ces espèces, la régénération de leur population et donc le maintien des stocks de pêche.

Réaliser des calées après le mois de Juillet, hors saison de présence naturelle des thons au Gabon, accroît nécessairement la capture de juvéniles immatures et risque de provoquer l'effondrement des stocks de pêche, provoquant une perte économique et écologique dramatique !

24

3. Recommandation : n'autoriser que les calées sur banc libre et saison de pêche avant Août

Constat

1	Juvéniles immatures capturés sur DCP
2	Espèces interdites sur grande faune
3	Juvéniles immatures capturés après Juillet
4	Adultes matures capturés sur grande faune



SURPÊCHE : EFFONDREMENT DES STOCKS

Conséquence

**Destruction du potentiel reproducteur
Pêche interdite de Baleine & Requin-baleine**

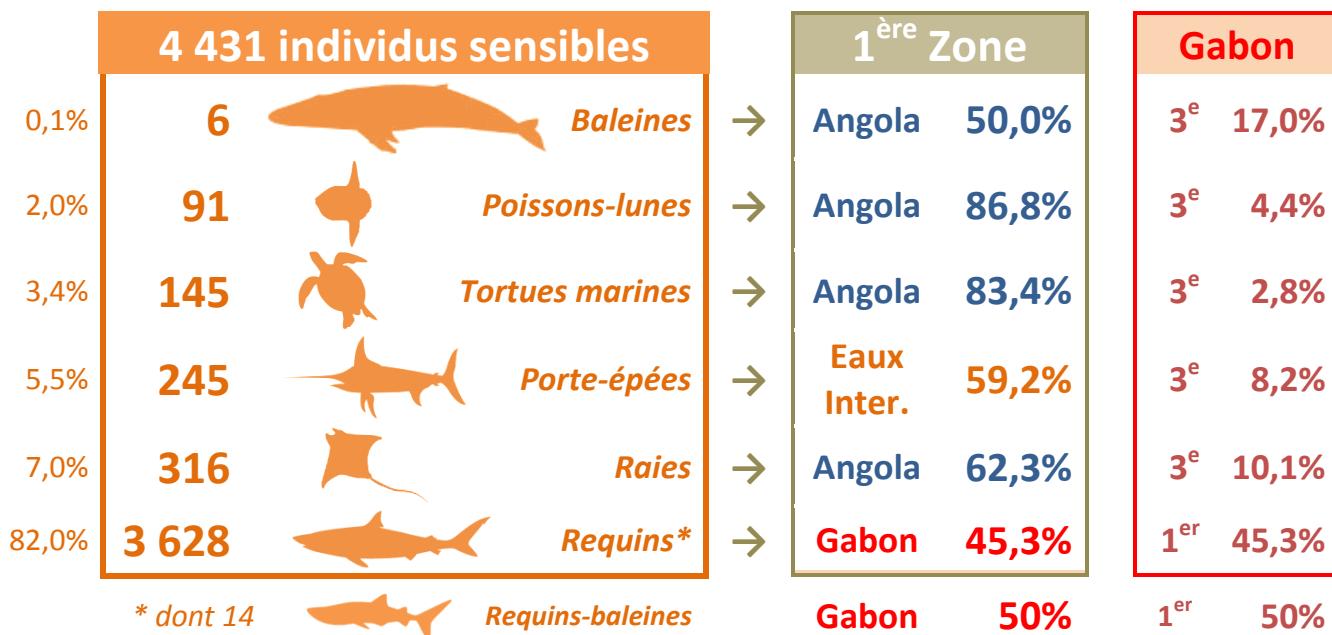
SOLUTIONS

1	INTERDIRE les calées sur DCP et sur grande faune
2	& FERMER la saison APRES JUILLET pour calquer à la présence des thons adultes
3	& INTENSIFIER L'INTERDICTION de calées sur Baleine et Requin-baleine par des TAXES



III. ESPECES SENSIBLES

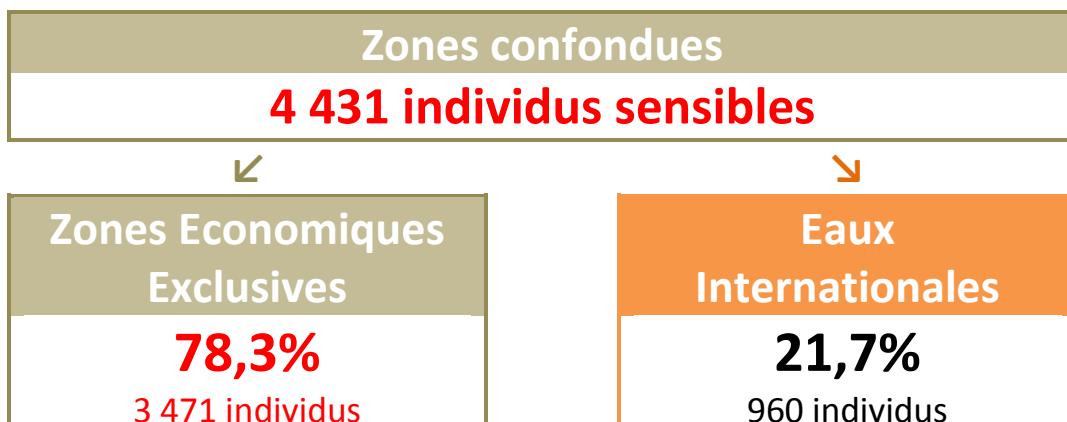
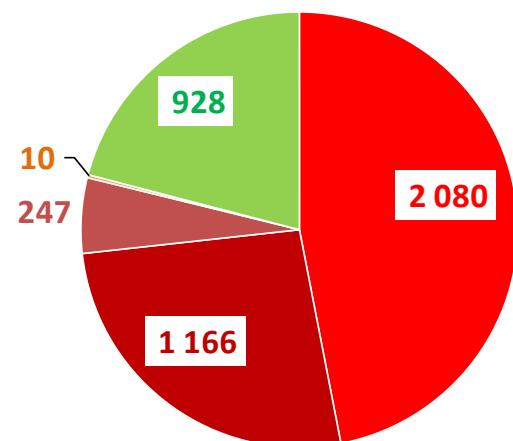
4 431 individus sensibles ont été capturés, dont 3 503 tués, mutilés, retenus ou relâchés comateux, soit 79%. Le groupe majoritaire est celui des Requins, avec 82% des captures. Par ordre croissant, les espèces sensibles capturées, correspondent à :



Extrapolation : En extrapolant à l'ensemble de la saison 2018, les individus sensibles capturés seraient **29 540 individus** avec **23 337 tués, mutilés, retenus ou comateux**.

Sur les **4 431 individus sensibles recensés** :

- **79% tués**, avec 3 503 individus dont :
 - 46,9% rejétés morts (2 080 individus)
 - 26,3% rejétés mutilés (1 166 individus)
 - 5,6% retenus (247 individus)
 - 0,2% comateux (10 individus)
- **21% rejétés vivants**, avec 928 individus.



Statut des espèces sensibles

Groupes	Famille	Latin	Espèce	Statut UICN
Cétacé	Balaenopteridae	<i>Balaenoptera edeni</i>	Rorqual de Bryde	DD
	Balaenopteridae	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Baleine à bosse	LC
	Alopiidae	<i>Alopias superciliosus</i>	Requin-renard à gros yeux	VU
	Carcharhinidae	<i>Carcharhinus falciformis</i>	Requin soyeux	NT
	Carcharhinidae	<i>Carcharhinus obscurus</i>	Requin sombre	VU
	Carcharhinidae	<i>Carcharhinus longimanus</i>	Requin océanique	VU
	Carcharhinidae	<i>Prionace glauca</i>	Requin peau bleue	NT
	Lamnidae	<i>Isurus oxyrinchus</i>	Requin-taupe bleue	VU
	Megachasmidae	<i>Megachasma pelagios</i>	Requin grande gueule	DD
	Rhiniodontidae	<i>Rhincodon typus</i>	Requin baleine	EN
Requin	Sphyrnidae	<i>Sphyraena lewini</i>	Requin marteau halicorne	EN
	Sphyrnidae	<i>Sphyraena mokarran</i>	Grand Requin-marteau	EN
	Sphyrnidae	<i>Sphyraena zygaena</i>	Requin marteau commun	VU
	Cheloniidae	<i>Caretta caretta</i>	Tortue caouanne	VU
	Cheloniidae	<i>Chelonia mydas</i>	Tortue verte	EN
Tortue	Cheloniidae	<i>Eretmochelys imbricata</i>	Tortue imbriquée	CR
	Cheloniidae	<i>Lepidochelys olivacea</i>	Tortue olivâtre	VU
	Dermochelyidae	<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue luth	VU
	Dasyatidae	<i>Pteroplatytrygon violacea</i>	Pastenague violette	LC
Raie	Mobulidae	<i>Mobula ciliottii</i>	Diable géant de Guinée	VU
	Mobulidae	<i>Mobula mobular</i>	Diable de mer	EN
	Mobulidae	<i>Mobula japanica</i>	Diable aiguillat	EN
	Istiophoridae	<i>Istiophorus albicans</i>	Voilier de l'Atlantique	DD
Porte-épée	Istiophoridae	<i>Makaira sp.</i>	Makaire	VU
	Xiphiidae	<i>Xiphias gladius</i>	Espadon	LC
Poisson-lune	Molidae	<i>Masturus lanceolatus</i>	Poisson-lune à queue pointue	LC
	Molidae	<i>Mola mola</i>	Poisson-lune commun	VU

En résumé :

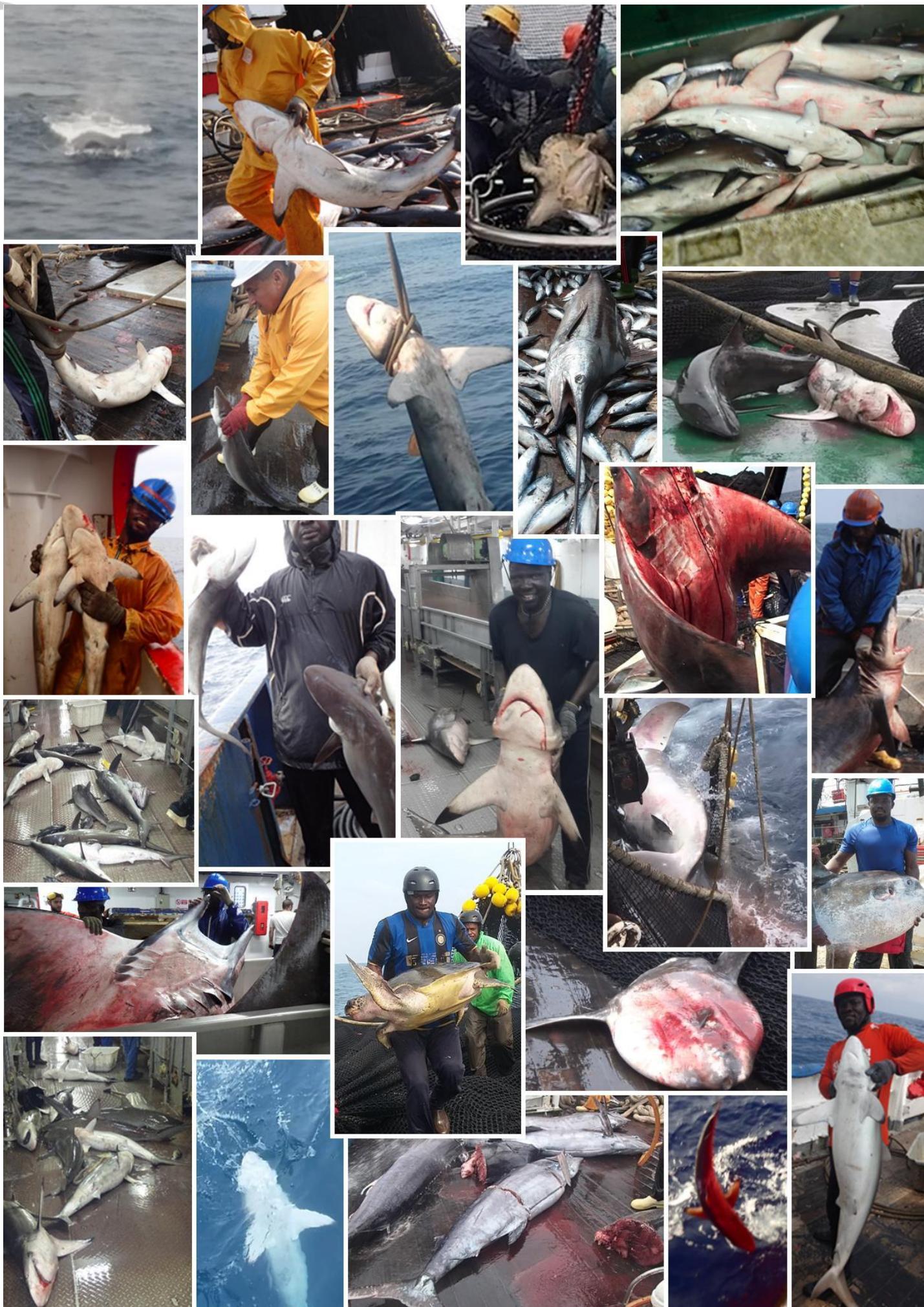
Degré de menace / catégorie UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)			Nb d'espèce	
CR	En danger critique risque extrêmement élevé d'extinction imminent dans la nature		1	3,7%
EN	En danger risque très élevé d'extinction dans la nature		6	22,2%
VU	Vulnérable haut risque d'extinction dans la nature		11	40,7%
NT	Quasi menacée proche d'une des 3 catégories de menaces précédentes		2	7,4%
LC	Préoccupation mineure risque plus faible, ne justifiant pas l'inclusion dans une catégorie à risque (les taxons répandus et abondants y figurent)		5	18,6%
DD	Données insuffisantes manque d'informations pour évaluer le risque éventuel		2	7,4%

Analyse : une grande majorité d'espèces en voie d'extinction

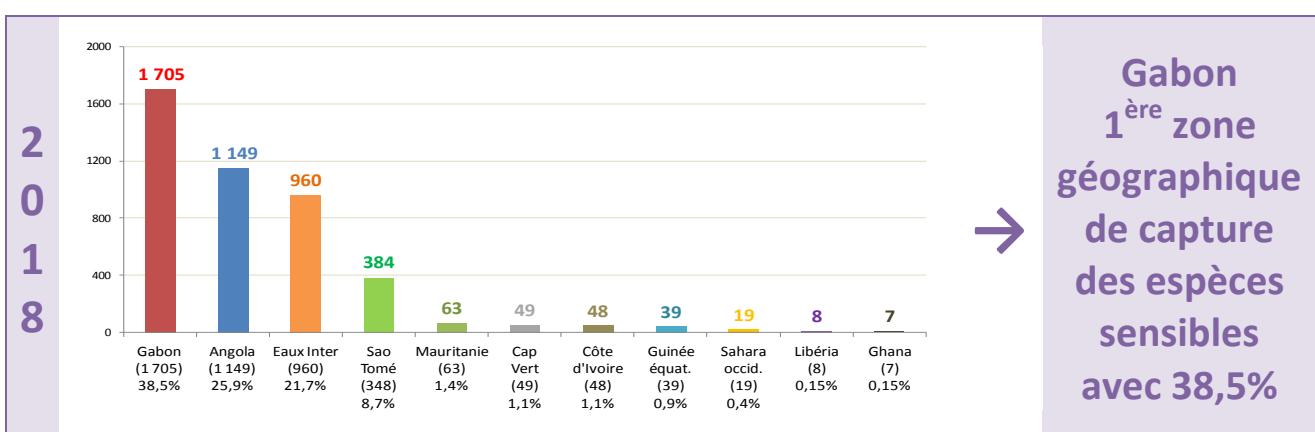
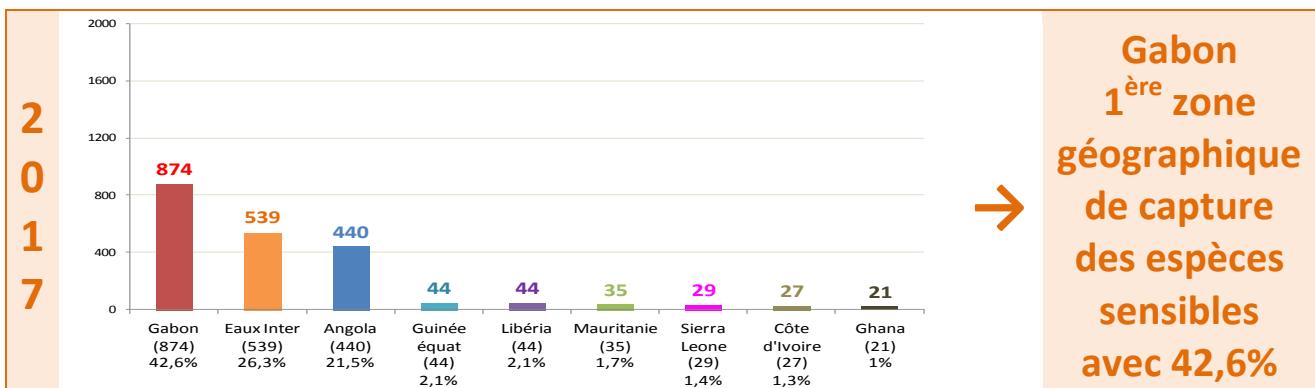
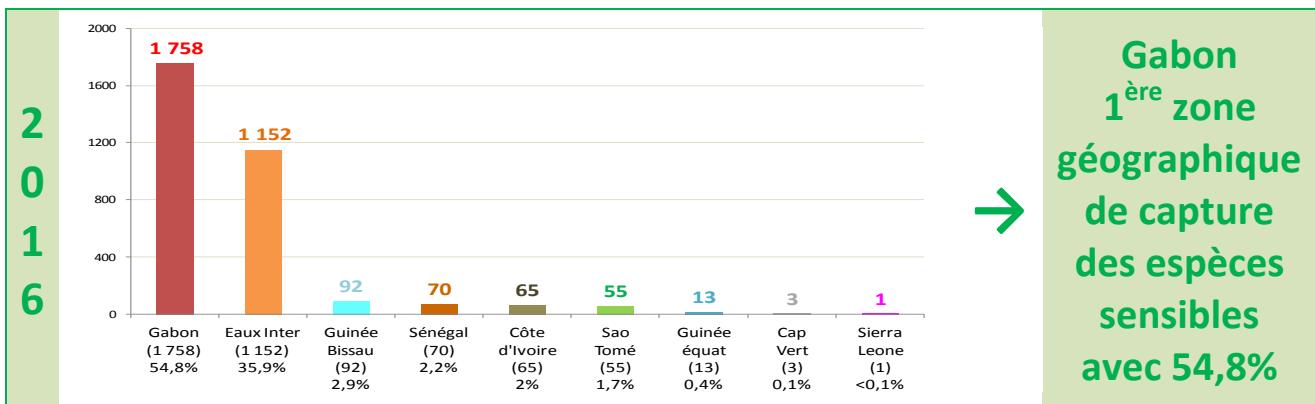
Près de 3/4 des espèces sensibles présentent un état de population préoccupant avec un haut risque d'extinction dans la nature. Ces espèces sont non seulement pêchées mais rejetées à la mer mortes, avec 79% d'entre elles tuées à cause de pratiques de pêche non-sélectives et des comportements des équipages inadaptés à la survie.



Observateurs de pêche industrielle
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2018



Gabon 1^{ère} zone de capture des espèces sensibles depuis 2016



Analyse : Gabon, hot spot de biodiversité et sanctuaire pour les requins

Point de rencontre de grands courants marins (courant chaud de Guinée du Nord, courant froid de Benguela d'Afrique du Sud), le Gabon présente plus du tiers des captures sensibles depuis 2016. **La grande majorité des Requins est capturée au Gabon** avec 4 117 requins sur un total de 8 287 pour toute la sous-région, soit **49,7% des captures**.

Pour la seule année 2018, bien que seulement 96 calées aient été suivies au Gabon (représentant 13,6% du total des 707 calées suivies), elles ont capturées 45,3% des requins avec 1 644 individus.

Avec près de la moitié des captures annuelles des requins par les thoniers senneurs suivis chaque année, **le Gabon est LA zone géographique extrêmement sensible pour la survie des requins**, espèces indispensables au maintien des populations halieutiques et des services rendus par l'océan.



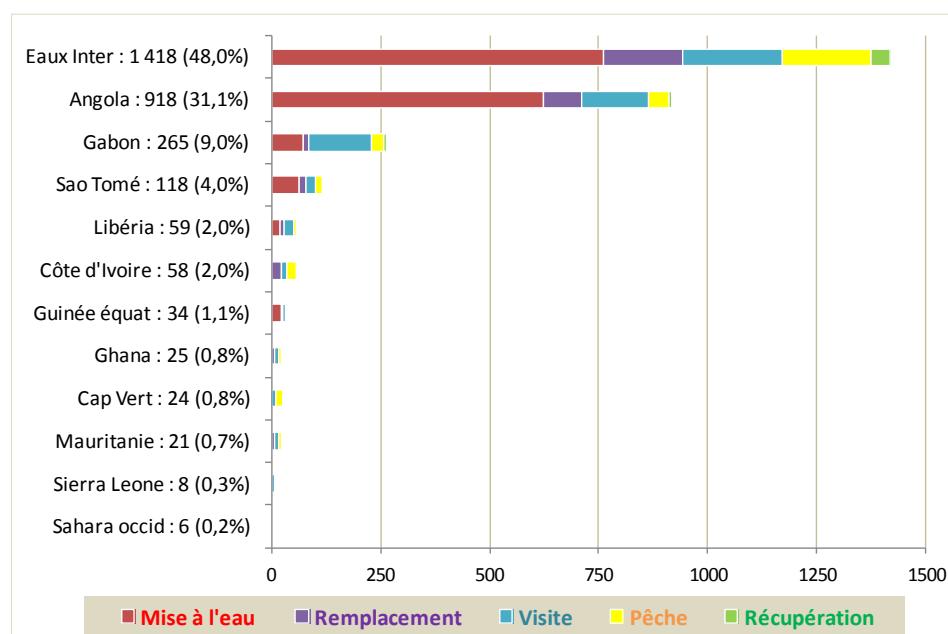
IV. CONDITIONS DE L'ACTIVITE

1. Dispositifs de Concentration de Poisson, DCP

2 954 opérations sur objets flottants ont été recensées durant les 24 marées suivies et le Gabon est la 3^{ème} zone d'utilisation des DCP avec 9% des opérations menées.

Extrapolation : Pour l'ensemble de la saison 2018, les opérations sur objets flottants seraient au nombre de **22 677 au total** avec **15 281 déploiements** (**12 863 mises à l'eau** et **2 418 remplacements**).

Marées	24 (20 senneurs + 4 d'appui)	
Navires	17 navires	
Période des marées	Juin 2018 à Janvier 2019	
Nombre total d'opérations recensées	2 954	
Eaux Internationales	1 418	48,0%
Angola	918	31,1%
Gabon	265	9,0%
Sao Tomé	118	4,0%
Libéria	59	2,0%
Côte d'Ivoire	58	2,0%
Guinée équatoriale	34	1,1%
Ghana	25	0,8%
Cap Vert	24	0,8%
Mauritanie	21	0,7%
Sierra Leone	8	0,3%
Sahara occidental	6	0,2%
Déploiements (mise à l'eau + remplacement)	1 909	64,6%
Autres opérations (visite + pêche + récup.)	1 045	35,4%



Opérations sur Dispositif de Concentration de Poisson recensées selon la zone géographique

Important : en 2018, limite de 100 déploiements de DCP au Gabon par couple « senneur-navire d'appui ». Raison pour laquelle les DCP furent déployés en majorité en Angola : de là, les courants marins les portent jusqu'au Gabon où les senneurs pouvaient finalement pêcher sur les DCP déployés hors Gabon.



Observateurs de pêche industrielle
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2018

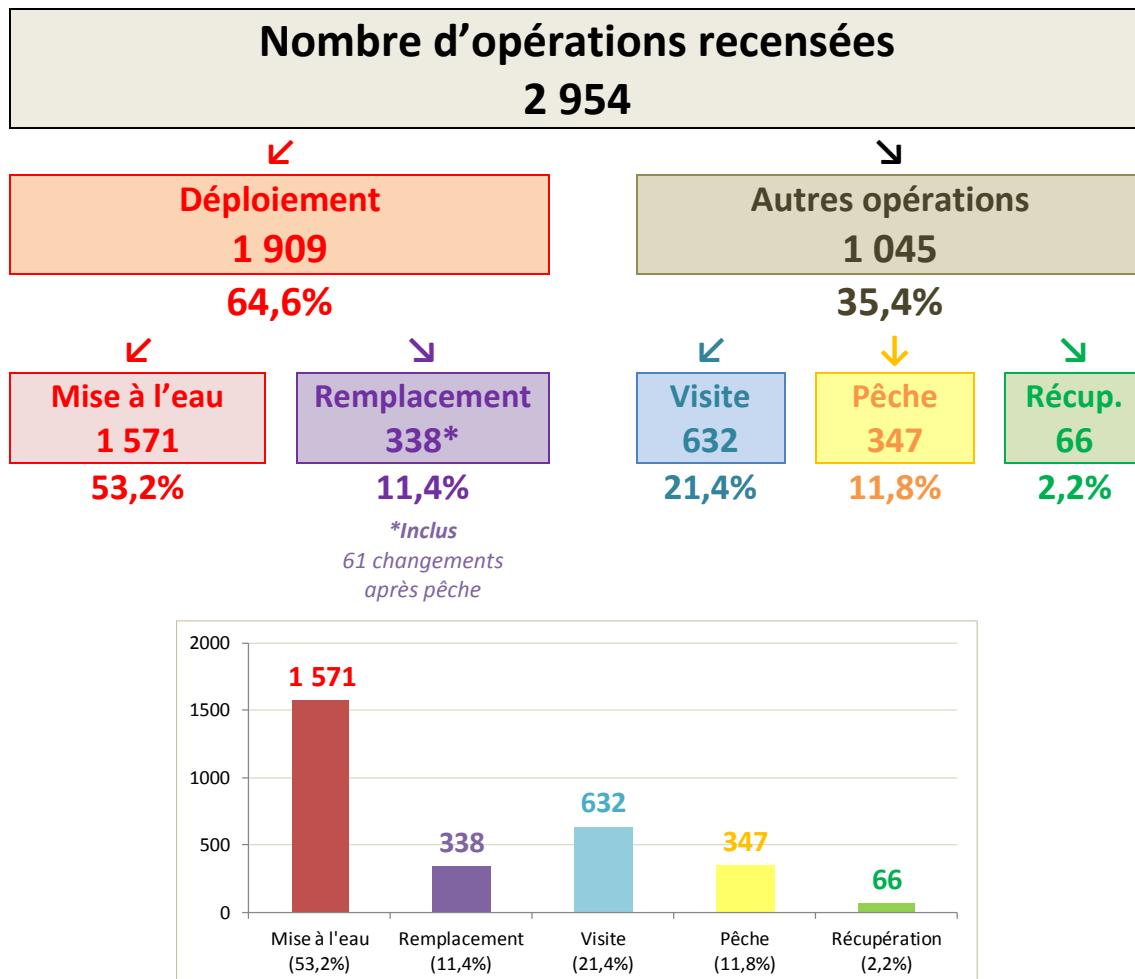


30



Programme des Observateurs de pêche industrielle
Saison de pêche thonière 2018

▪ Type d'opérations réalisées



Analyse : 2/3 de déploiements

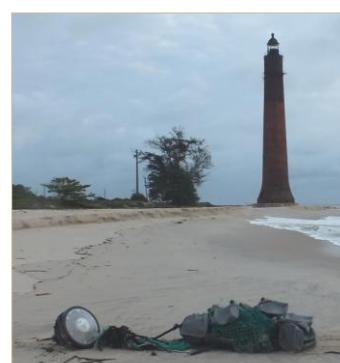
Les mises à l'eau représentent plus de la moitié des opérations sur objet flottant suivies par les Observateurs avec 53,2% et les déploiements (mises à l'eau + remplacements) le tiers des opérations avec 64,6%. Bien que le déploiement des DCP soit, en 2018, limité à 100 par couple « senneur-navire d'appui », de nouveaux DCP ont encore été très largement déployés dans la sous-région. Limiter le déploiement des DCP est ainsi une des actions à mener à l'échelle internationale.

NON-RECUPERATION DES DCP EN FIN DE SAISON



En fin de saison, les milliers de DCP déployés ne sont pas récupérés mais abandonnés en pleine mer.

Seules les balises sont récupérées et **les parties flottantes et parties sous-marines usagées sont abandonnées en mer !**

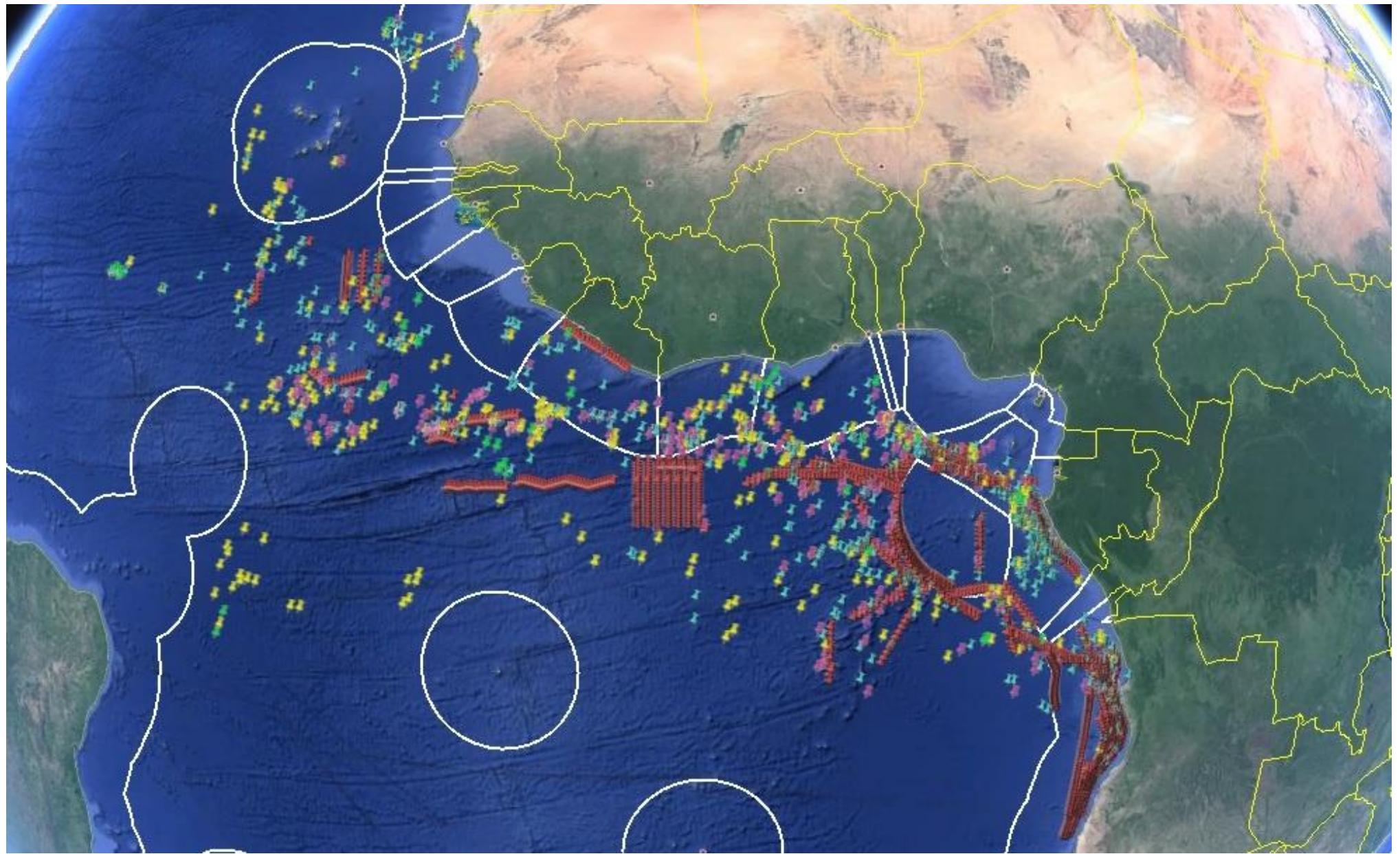


Quelques exemples de DCP présents sur les plages de Port-Gentil (photos : Godefroy DeBruyne)



Observateurs de pêche industrielle
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2018

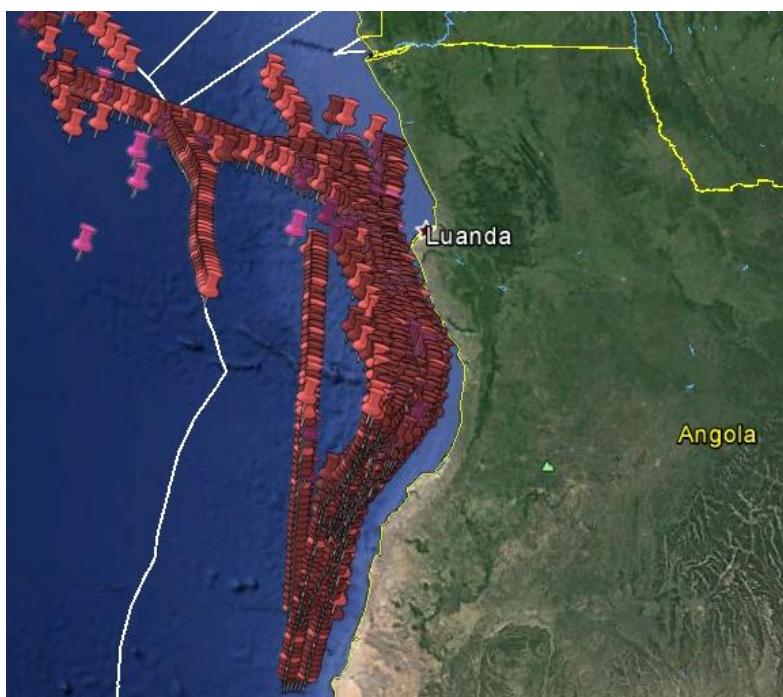
- Aperçu des 2 954 opérations sur DCP réalisées par les senneurs et navires d'appui suivis par les Observateurs en 2018



en rouge les mises à l'eau, en violet les remplacements, en bleu les visites, en jaune les calées simples et en vert les récupérations.

IMPORTANT : il ne s'agit que de 13% des opérations réalisées sur objets flottants par les senneurs et navires d'appui sous accord avec le Gabon en 2018

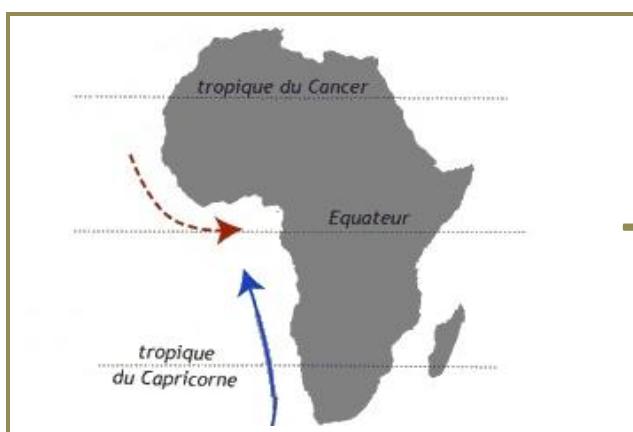




Augmentation
de déploiements
en Angola :



les courants
marins se
chargent
d'entraîner
les DCP jusqu'au
Gabon



2 courants majoritaires
qui convergent au Gabon :



- **Courant chaud** de Guinée depuis le Nord
- **Courant froid** d'Afrique du Sud (Benguela)

33



2. Déroulement du débarquement

Depuis 2018, les Observateurs ont l'autorisation de suivre les opérations de débarquement des navires thoniers disposant d'une licence avec le Gabon, peu importe la localisation de ces débarquements. Cette avancée dans le suivi des activités de pêche permet (1) la confrontation des données collectées durant les calées avec celles de débarquement afin de les affiner et (2) une meilleure visibilité sur le devenir de la capture.

Devenir de la capture retenue

Durant les marées suivies, des incohérences régulières apparaissent quant aux quantités de production déclarées par les capitaines (mises à disposition des Observateurs) et les quantités débarquées au port. En effet, **les rejets et la production de certaines espèces à destination du Marché Local, actuellement Abidjan, disparaissent en partie ou totalement des déclarations de capture. Cette part de production n'est donc pas totalement prise en compte en terme de pression de pêche ni précisément taxée.**

De manière générale, il existe deux catégories de production :

1. la production à destination du marché international ;
2. la production à destination du « marché local », actuellement en majorité Abidjan.

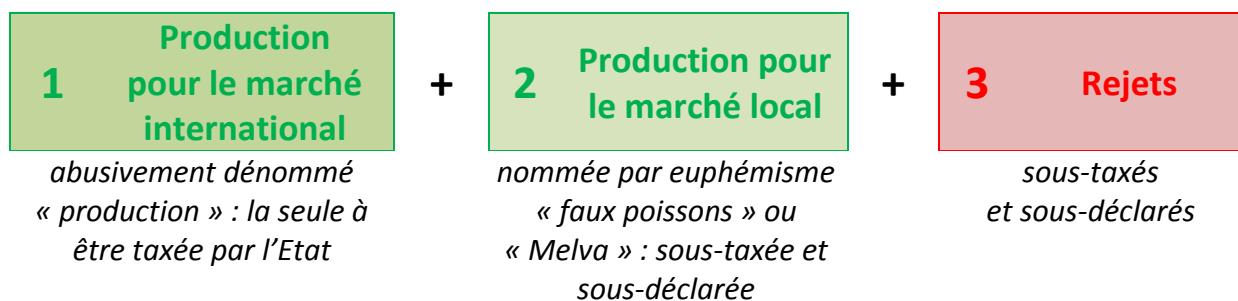
1 la production à destination du marché international correspond aux captures d'espèces retenues présentant une haute valeur commerciale (thonidés majeurs + Bonites de grande taille). Elle est déchargée au port de débarquement (Abidjan, Dakar...) sur des cargos en partance notamment pour l'Europe. Il s'agit des espèces de thons (<i>Scombridae</i>) suivantes :	<i>Thunnus albacares</i> Thon albacore 	<i>Thunnus obesus</i> Thon obèse 	<i>Thunnus alalunga</i> Thon germon 	<i>Katsuwonus pelamis</i> Bonite à ventre rayé 
--	---	---	---	---

la production à destination du marché local correspond aux captures d'espèces retenues présentant une moindre valeur commerciale (thonidés majeurs abîmés, Bonites de petite taille, thonidés mineurs, espèces associées valorisables et peu valorisées, espèces sensibles). Elle est déchargée au port de débarquement (Abidjan, Dakar...) sur des pinasses qui alimentent des camions en attente au port ou des mareyeurs. Il s'agit principalement des espèces suivantes :					
2 <i>Katsuwonus pelamis</i> Bonite à ventre rayé 	<i>Euthynnus alletteratus</i> Thonine commune 	<i>Auxis rochei & Auxis thazard</i> Bonitou & Auxide 	<i>Istiophoridae & Xiphiidae</i> Porte-épée 	<i>Acanthocybium solandri, Elagatis bipinnulata...</i> 	<i>Canthidermis maculata, Caranx cryos...</i> 

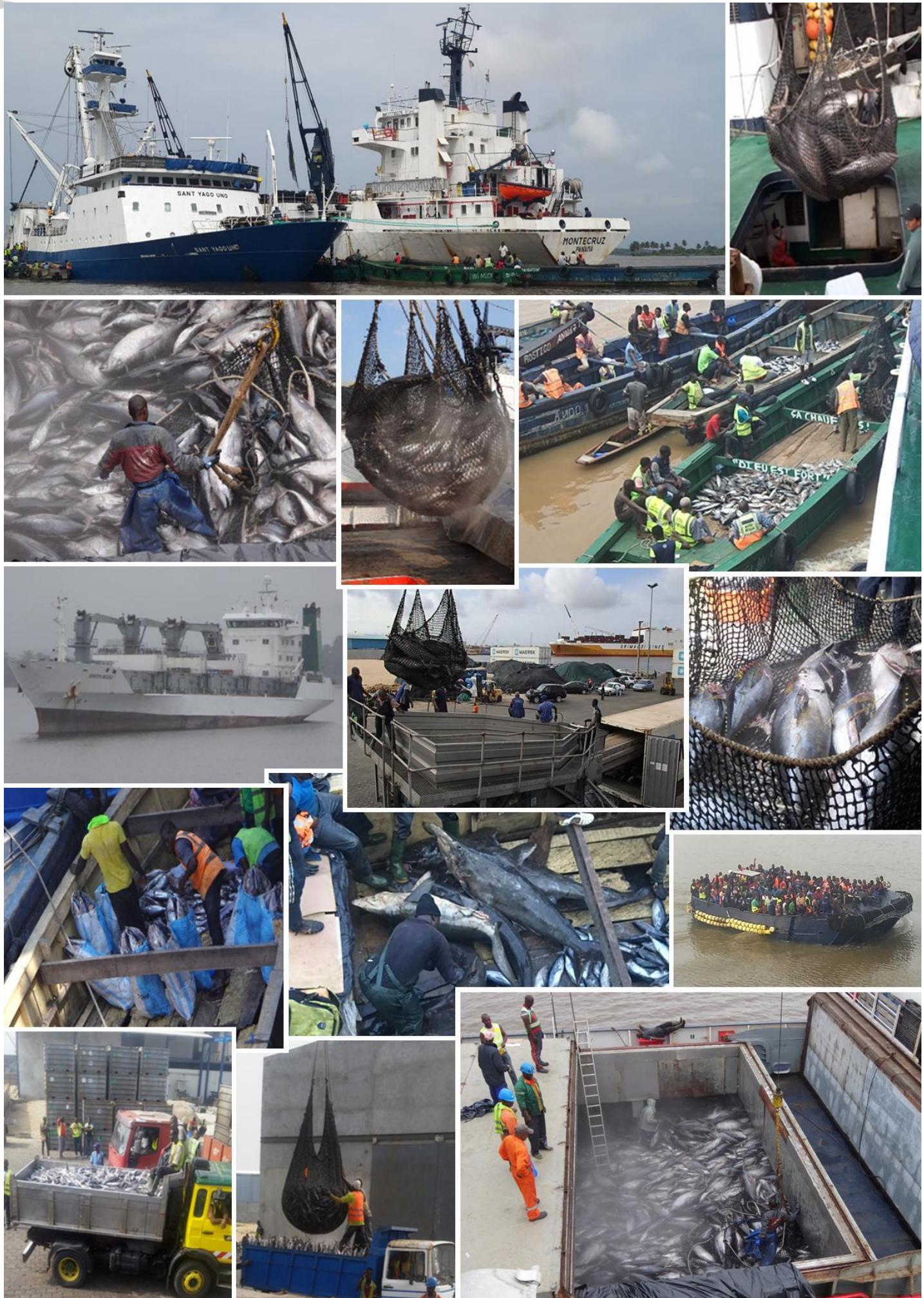
En résumé :

Capture Totale des thoniers

=



Observateurs de pêche industrielle
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2018



3. Non-conformité avec une pêche durable et infractions recensées des Accords avec le Gabon

Hormis le déploiement des DCP qui ne semble pas avoir dépassé les 100 par couple « senneur-navire d'appui » lors de la présence des Observateurs à bord des navires, le reste des activités menées par la flotte thonière en activité dans la ZEE gabonaise est en opposition avec une pêche durable et responsable :

- calées sur grande faune (Baleine et Requin-baleine) ;
- calées sur DCP, entraînant la capture de juvéniles immatures ;
- comportements inadaptés des équipages vis-à-vis des espèces sensibles ;
- mise en cuve et découpage de porte-épées.

1/3 de calées sur grande faune Baleine et Requin-baleine



Pourtant :

- les **Baleines** sont **intégralement protégées** au Gabon ;
- les **Accords de pêche** signés depuis 2018 stipulent que « *la pêche en association avec des mammifères marins est totalement interdite* dans la zone de pêche du Gabon, ainsi que la pêche intentionnelle sur cétacé ou sur requin-baleine »

1/3 de calées sur DCP Effondrement inévitable des stocks



Les calées sur DCP provoquent :

- la **capture de thons juvéniles sexuellement immatures**, détruisant ainsi les potentiels de régénération des populations et condamnant la pêche ;
- la **capture d'espèces associées attirées par les objets flottants**: valorisables en partie retenues et peu valorisées rejetées mortes ;
- la **capture plus fréquente de juvéniles d'espèces sensibles**.

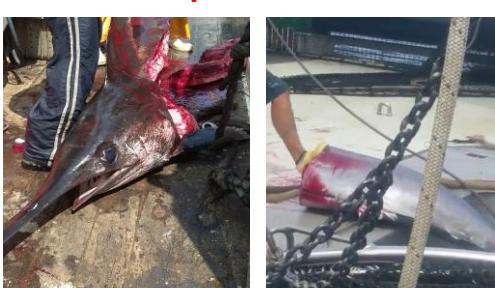
87,5% d'espèces sensibles tués, mutilés et retenus



Malgré l'**engagement des armateurs depuis Février 2012 de suivre les bonnes pratiques** pour permettre le relâché des espèces sensibles dans de bonnes conditions, **seuls 12,5% des individus recensés ont été relâchés à l'eau vivants**.

Le reste n'a cessé de subir des mutilations, liées à des mauvais comportements de la part des équipages non-formés et des officiers à bord non-désireux de préserver les ressources.

7 Porte-épées mis en cuve



Malgré l'**interdiction stipulée dans les Accords signés entre les armateurs et le Gabon**, **7 porte-épées capturés dans la ZEE du Gabon ont été retenus, découpés et mis en cuve**.

Et ce, en présence des Observateurs gabonais à bord.

